

N° 89-645-x2015001 au catalogue  
ISBN 978-0-660-23254-6

## Un aperçu des statistiques sur les Autochtones : 2<sup>e</sup> édition

Date de diffusion : le 24 décembre 2015



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

### Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- <sup>E</sup> à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>Population et répartition géographique</b> .....	<b>5</b>
Population autochtone selon le concept .....	5
Chiffres de la population ayant une identité autochtone .....	6
Croissance démographique .....	7
Répartition provinciale et territoriale .....	8
Répartition provinciale et territoriale des groupes autochtones .....	9
Population inuite selon la région de résidence .....	10
<b>Démographie</b> .....	<b>11</b>
Répartition selon l'âge et âge médian .....	11
Mobilité .....	12
<b>Composition de la famille</b> .....	<b>13</b>
Situation des enfants autochtones dans les ménages .....	13
<b>Logement</b> .....	<b>14</b>
Surpeuplement.....	14
Logements nécessitant des réparations majeures .....	15
<b>Langues autochtones</b> .....	<b>16</b>
Certains indicateurs de langue autochtone .....	16
Les 10 principales langues autochtones parlées par les Autochtones.....	17
<b>Scolarité</b> .....	<b>18</b>
Plus haut certificat, diplôme ou grade .....	18
Études postsecondaires .....	19
Obstacles aux études ou à la formation .....	20
Littératie et numératie .....	21
<b>Emploi</b> .....	<b>22</b>
Taux d'emploi .....	22
Situation d'activité .....	23
Principales raisons de ne pas avoir trouvé de travail.....	24
Emploi selon l'industrie .....	25
<b>Revenu</b> .....	<b>26</b>
Revenu médian après impôt .....	26
Revenu médian selon le niveau de scolarité .....	27
<b>Santé</b> .....	<b>28</b>
État de santé général autoévalué comme étant excellent ou très bon .....	28
Certains comportements liés à la santé.....	29
Insécurité alimentaire .....	30
<b>Justice</b> .....	<b>31</b>
Admissions d'adultes autochtones en détention.....	31
Admissions de jeunes autochtones dans les services correctionnels.....	32
<b>Victimisation</b> .....	<b>33</b>
Violence non conjugale chez les Autochtones.....	33
Violence conjugale chez les Autochtones.....	34

## Introduction

La publication *Un aperçu des statistiques sur les Autochtones : deuxième édition* offre aux utilisateurs un guide thématique présentant les données sur les Autochtones diffusées par Statistique Canada. Chaque thème est illustré au moyen d'un graphique ou d'un tableau présentant des indicateurs clés et une description de ceux-ci écrite dans un langage clair.

Il existe diverses façons de définir la population autochtone — selon la thématique et les besoins de l'utilisateur des données — à partir des quatre questions connexes posées dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) et auparavant, dans le Recensement de la population : l'ascendance autochtone (origine ethnique); l'identité autochtone; le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités; et l'appartenance à une Première Nation/ bande indienne.

La présente publication traite essentiellement de la population ayant une identité autochtone. Le terme « identité autochtone » désigne les personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire les Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), les Métis et les Inuits, les personnes ayant déclaré être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités en vertu de la *Loi sur les Indiens* ainsi que celles ayant indiqué appartenir à une Première Nation/bande indienne.

Dans la mesure du possible, les données de l'ENM de 2011 sont présentées pour chacun des trois groupes d'identité autochtone : les Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), les Métis et les Inuits. Bien que l'on pouvait donner lors de l'ENM une réponse unique ou des réponses multiples à la question sur l'identité autochtone, les renseignements de l'ENM sur les Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), les Métis et les Inuits figurant dans cette publication sont basés sur les réponses uniques seulement. Fait à noter, les personnes appartenant à plus d'un groupe d'identité autochtone représentaient moins de 1 % de la population ayant une identité autochtone.

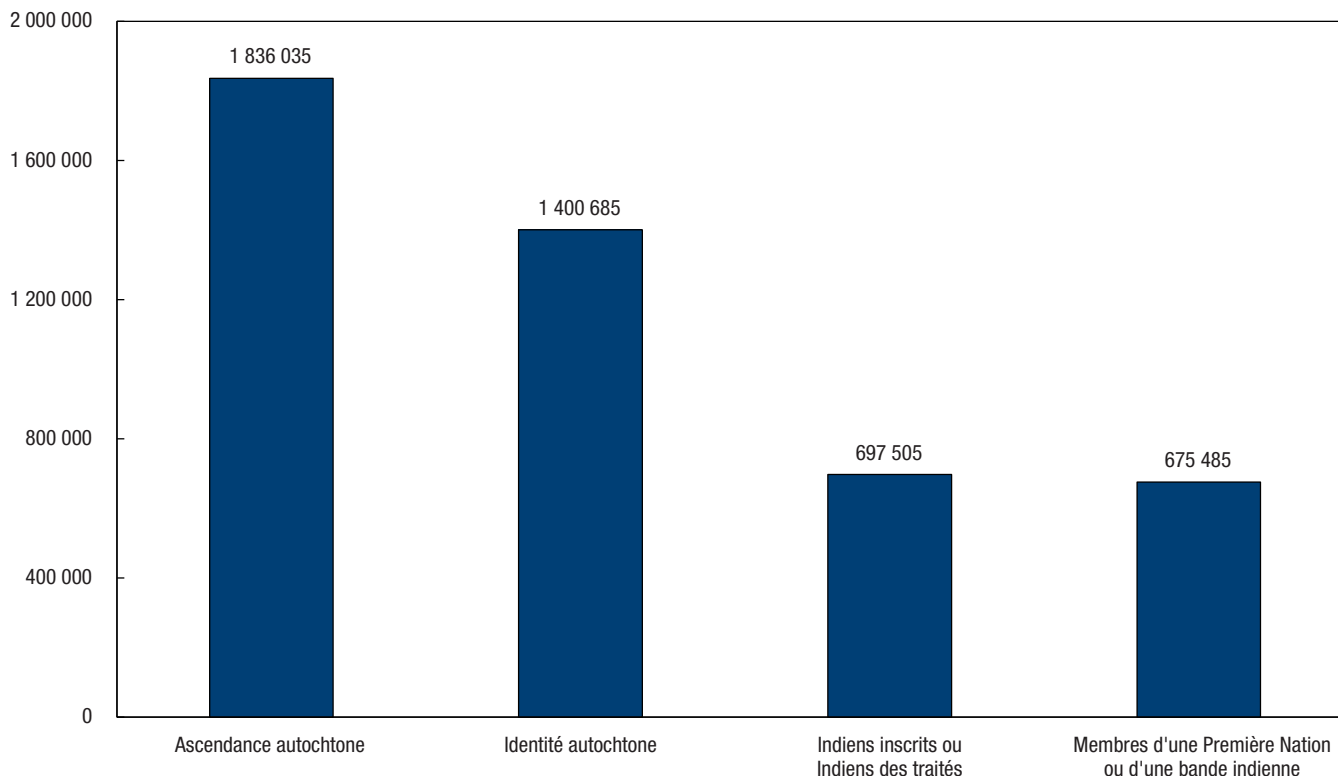
Pour obtenir plus de renseignements au sujet des données sur les Autochtones diffusées par Statistique Canada, veuillez consulter les pages suivantes : [www.statcan.gc.ca/peuplesautochtones](http://www.statcan.gc.ca/peuplesautochtones), et <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/index-fra.cfm>.

# Population et répartition géographique

## Population autochtone selon le concept

**Graphique 1**  
**Chiffres de population selon le concept, Canada, 2011**

chiffres de population



**Note :** Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### La taille de la population autochtone varie selon le concept utilisé

En 2011, plus de 1,8 million de personnes ont déclaré avoir au moins un ancêtre autochtone. Ce chiffre était plus élevé que les 1,4 million de personnes ayant indiqué appartenir à au moins un groupe autochtone (Premières Nations [Indiens de l'Amérique du Nord], Métis ou Inuits).

En 2011, 697 505 personnes ont déclaré être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités. La grande majorité (91,4 % ou 637 660 personnes) ont aussi indiqué être des Premières Nations, 4,8 % (33 415) ont affirmé être des Métis et 3,3 % (22 895) ont mentionné ne pas appartenir à un groupe autochtone (Premières Nations, Métis ou Inuits). Enfin, un nombre relativement faible de personnes ayant déclaré être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités ont dit appartenir à plus d'un groupe autochtone ou ont déclaré être des Inuits.

En 2011, 675 485 personnes ont déclaré être membres d'une Première Nation/bande indienne. La plupart de ces personnes (95,4 % ou 644 195) ont aussi indiqué être des Premières Nations, 2,7 % (18 415) ont déclaré être des Métis et 1,4 % (9 120) ont mentionné ne pas appartenir à un groupe autochtone (Premières Nations, Métis ou Inuits). Enfin, un nombre relativement faible de personnes ont affirmé appartenir à plus d'un groupe autochtone ou ont déclaré être des Inuits, en plus d'être membres d'une Première Nation/bande indienne.

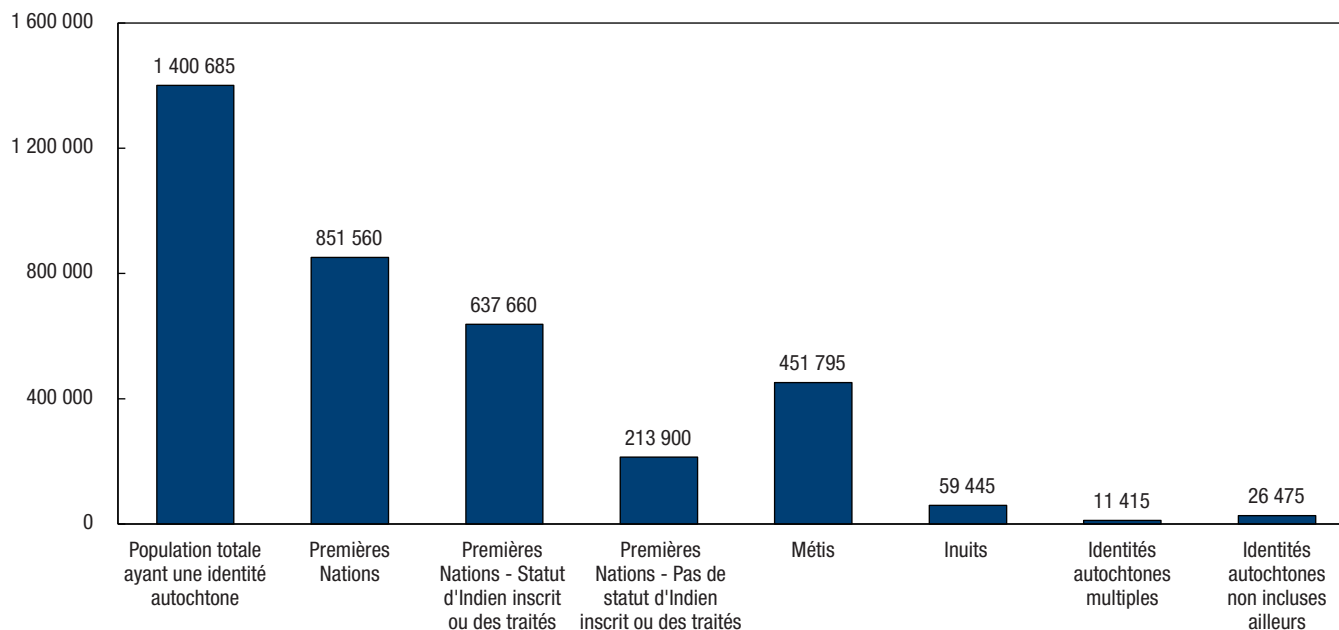
Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la publication *Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits — Enquête nationale auprès des ménages de 2011* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm>.

## Chiffres de la population ayant une identité autochtone

### Graphique 2

#### Chiffres de population, selon l'identité autochtone et le statut d'Indien inscrit ou des traités, Canada, 2011

chiffres de population



**Notes :** Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

Les données pour chacun des trois groupes autochtones dans le présent document sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité de « Premières Nations », « Métis » ou « Inuits ».

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### La population autochtone est diversifiée

Lors de l'Enquête nationale sur les ménages de 2011, 1 400 685 personnes<sup>1</sup> ont déclaré être Autochtones, ce qui représente 4,3 % de la population totale au Canada. Les Autochtones constituaient 3,8 % de la population totale dénombrée lors du Recensement de 2006, et 3,3 %, au moment du Recensement de 2001. Le recensement a permis de dénombrer 1 172 790 Autochtones en 2006 et 976 305 en 2001.

Parmi les 1 400 685 personnes ayant déclaré être Autochtones, 851 560 (60,8 %) ont indiqué être des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord) seulement, 451 795 (32,3 %) ont mentionné être des Métis seulement et 59 445 (4,2 %) ont indiqué être des Inuits seulement. De plus, 26 475 (1,9 %) ont mentionné d'autres identités autochtones et 11 415 (0,8 %) en ont déclaré plus d'une.

Parmi les 637 660 Premières Nations ayant déclaré être des Indiens inscrits, près de la moitié (49,3 %) vivaient dans une réserve indienne ou un établissement indien.

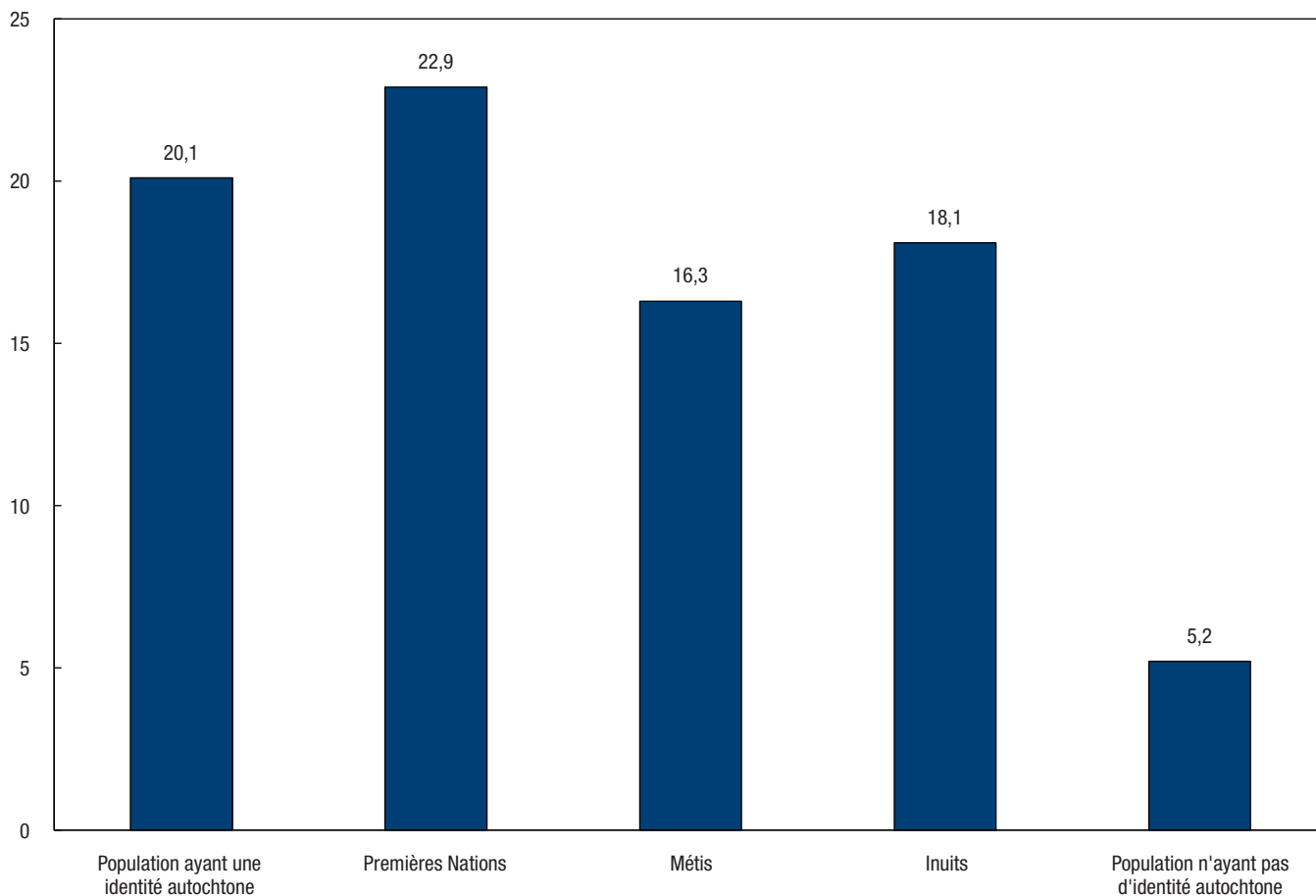
Pour obtenir plus de renseignements sur la répartition géographique des Autochtones, veuillez consulter la publication *Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits — Enquête nationale auprès des ménages de 2011* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm>.

1. En 2011, 36 réserves indiennes et établissements indiens n'ont pas participé à l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), soit parce que le dénombrement n'était pas permis, soit parce qu'il a été interrompu avant d'être achevé. Ces réserves sont appelées « réserves partiellement dénombrées ». Dans 13 de ces réserves, le dénombrement n'a pas été possible à cause d'incendies de forêt dans le nord de l'Ontario au moment du recensement. La collecte des données du recensement et de l'ENM dans ces 13 réserves a eu lieu à une date ultérieure (à l'automne 2011). Comme ces données n'ont pas été recueillies pendant la période de collecte normale, elles ont été diffusées dans une série spéciale de tableaux (voir *Profil de la Collecte spéciale de l'ENM dans 13 réserves indiennes et établissements indiens du nord de l'Ontario* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/no13reserves/index.cfm?Lang=F>). Pour obtenir plus de renseignements sur la qualité des données, veuillez consulter la publication *Rapport technique sur les peuples autochtones* à l'adresse <http://www12.statcan.ca/nhs-enm/2011/ref/reports-rapports/ap-pa/index-fra.cfm>, produit n° 99-011-X au catalogue de Statistique Canada.

## Croissance démographique

**Graphique 3**  
**Croissance démographique selon l'identité autochtone, Canada, 2006 à 2011**

pourcentage



**Notes :** Les données ont été ajustées pour tenir compte des réserves indiennes et des établissements indiens partiellement dénombrés en 2006 et en 2011. De plus, les données du Recensement de la population de 2006 ont été ajustées en fonction du même univers utilisé pour l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (population des ménages privés). Les données pour chacun des trois groupes autochtones dans le présent document sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité de « Premières Nations », « Métis » ou « Inuits ».

**Sources :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et Recensement de la population de 2006.

### La croissance de la population est beaucoup plus élevée chez les Autochtones

La population autochtone s'est accrue de 232 385 personnes (ou de 20 %) entre 2006 et 2011, comparativement à la croissance de 5 % observée chez la population non autochtone.

De 2006 à 2011, le nombre de Premières Nations a augmenté de 23 % (ou 156 525 personnes); le nombre de Métis s'est accru de 16 % (63 315 personnes) et celui d'Inuits, de 18 % (9 090 personnes).

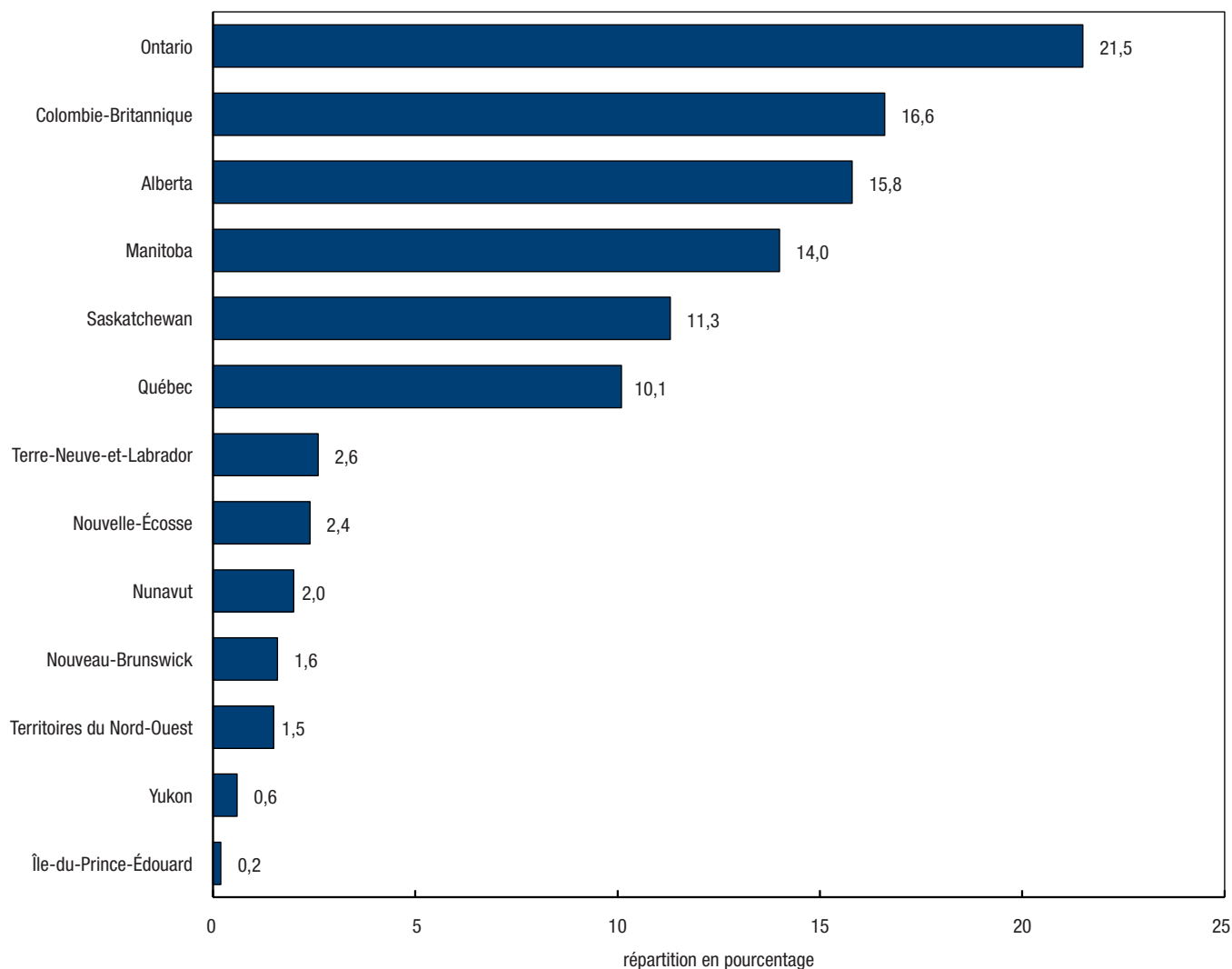
Le nombre de Premières Nations ayant déclaré être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités (Indiens inscrits) a augmenté de 14 %, alors que celui de Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités (Indiens non-inscrits) s'est accru de 61 %.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la publication *Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits — Enquête nationale auprès des ménages de 2011* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm>.

## Répartition provinciale et territoriale

Graphique 4

### Répartition provinciale et territoriale de la population ayant une identité autochtone, Canada, 2011



**Note :** Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### Un plus grand nombre d'Autochtones vivaient en Ontario et dans les provinces de l'Ouest

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, plus du cinquième (22 %) de la population autochtone totale au Canada vivait en Ontario, alors que 17 % se trouvait en Colombie-Britannique, 16 % en Alberta, 14 % au Manitoba et 11 % en Saskatchewan. L'ENM a également permis de révéler que 10 % de la population autochtone vivait au Québec.

Bien qu'un pourcentage important d'Autochtones vivent dans ces six provinces, ils ne représentaient pas nécessairement une forte proportion de la population de ces provinces. Par exemple, les Autochtones formaient un peu plus de 2 % de la population de l'Ontario, alors qu'ils composaient 86 % de la population totale du Nunavut.

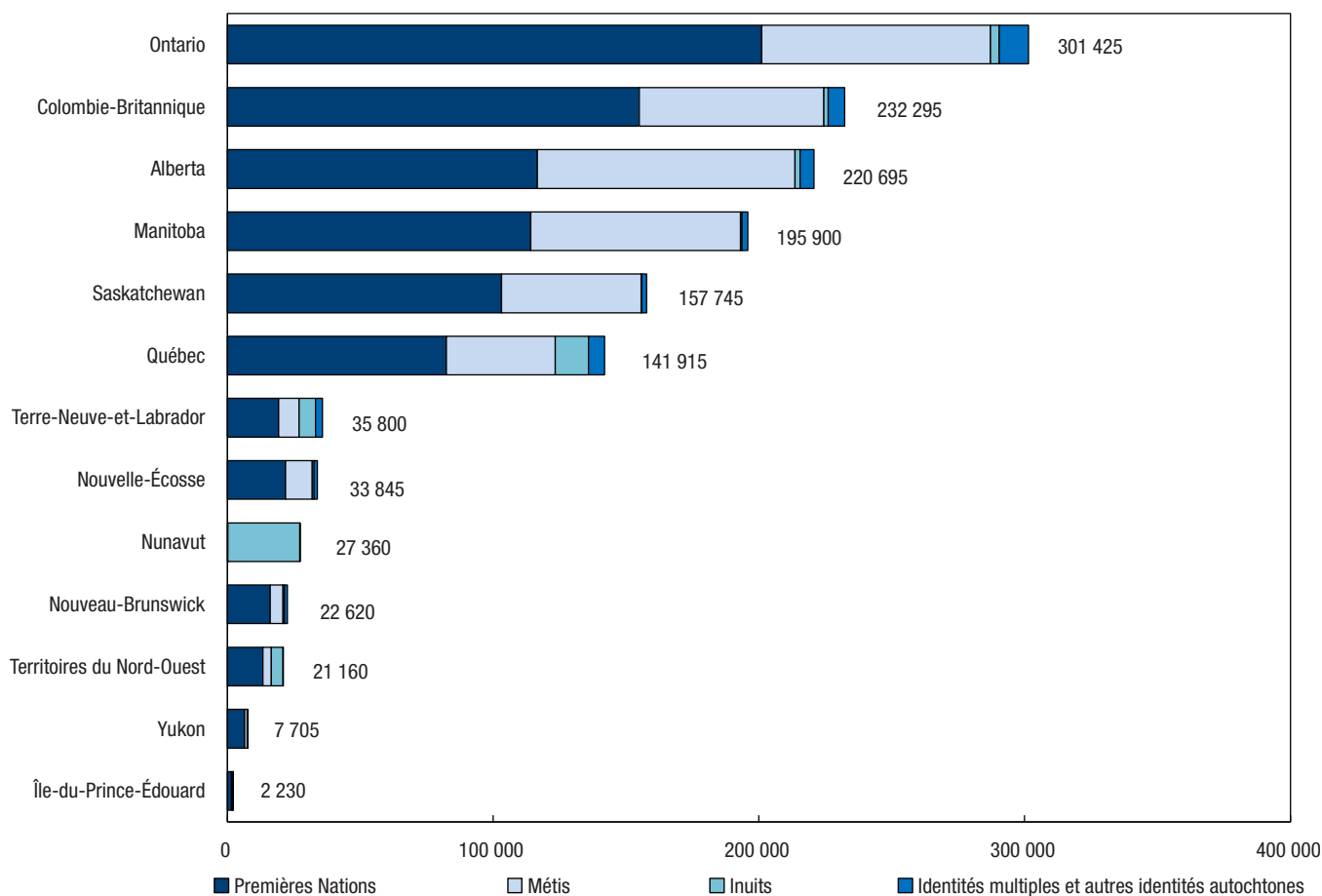
Pour obtenir plus de renseignements sur la répartition géographique de la population autochtone au Canada, veuillez consulter la publication *Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits — Enquête nationale auprès des ménages de 2011* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm>.



## Répartition provinciale et territoriale des groupes autochtones

Graphique 5

Nombre de personnes ayant une identité autochtone, selon le groupe autochtone, provinces et territoires, 2011



**Notes :** Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

Les données pour chacun des trois groupes autochtones dans le présent document sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité de « Premières Nations », « Métis » ou « Inuits ».

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### On observe la plus grande concentration de Premières Nations en Ontario, celle de Métis, en Alberta, et celle d'Inuits, au Nunavut

Parmi les provinces et les territoires en 2011, l'Ontario était l'endroit où l'on comptait le plus grand nombre de Premières Nations (201 100). Les autres grandes concentrations étaient observées en Colombie-Britannique (155 020), en Alberta (116 670) et au Manitoba (114 225).

On trouvait le plus grand nombre de Métis en Alberta (96 865); venaient ensuite les populations de l'Ontario (86 015), du Manitoba (78 830) et de la Colombie-Britannique (69 475).

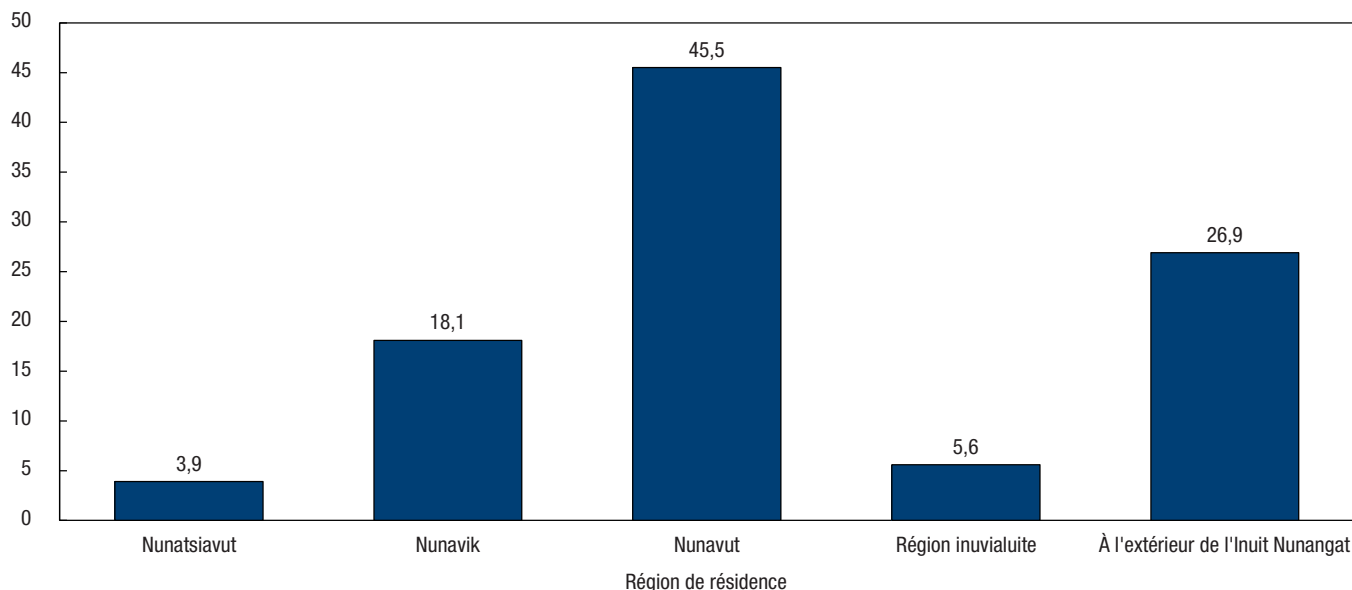
Les Inuits vivaient surtout dans le Nord (dans l'Inuit Nunangat). La plus forte concentration d'Inuits se trouvait au Nunavut (27 070). Venaient ensuite les concentrations se trouvant au Québec (12 750), surtout au Nunavik, à Terre-Neuve-et-Labrador (6 620), en particulier au Nunatsiavut, et dans les Territoires du Nord-Ouest (4 335), principalement dans la région inuvialuite.

Pour obtenir plus de renseignements sur la répartition géographique des Autochtones, veuillez consulter la publication *Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits — Enquête nationale auprès des ménages de 2011* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm>.

## Population inuite selon la région de résidence

**Graphique 6**  
**Répartition de la population inuite, régions inuites, 2011**

pourcentage



**Note :** L'Inuit Nunangat s'étend du Labrador jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest et comprend quatre régions : le Nunatsiavut, le Nunavik, le Nunavut et la région inuvialuite des Territoires du Nord-Ouest.

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### Près des trois quarts des Inuits vivent dans l'Inuit Nunangat

Près des trois quarts (73 %) des Inuits au Canada, ou 43 460 personnes, vivaient dans l'Inuit Nunangat, et environ 16 000 Inuits habitaient à l'extérieur de l'Inuit Nunangat en 2011.

Le Nunatsiavut, dans le nord du Labrador, comptait 2 325 Inuits, ou 4 % de la population inuite totale au Canada. Les Inuits représentaient 89 % de la population totale du Nunatsiavut.

Pour ce qui est du Nunavik (dans le nord du Québec), on y trouvait 10 750 Inuits, ceux-ci représentant 18 % de la population inuite totale. Les Inuits vivant au Nunavik constituaient 89 % de l'ensemble de la population de cette région.

On comptait 27 070 Inuits au Nunavut, qui comprend la plus grande masse terrestre et la plus importante population inuite de l'Inuit Nunangat. Les Inuits vivant au Nunavut formaient près de la moitié (46 %) de l'ensemble de la population inuite au Canada. Au Nunavut, les Inuits représentaient 85 % de la population totale du territoire.

La région inuvialuite dans les Territoires du Nord-Ouest comptait 3 310 Inuits, ou 6 % de la population inuite totale. Les Inuits vivant dans la région inuvialuite représentaient 58 % de l'ensemble de la population de cette région.

### Edmonton et Montréal comptent les plus fortes proportions d'Inuits vivant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat

Les régions métropolitaines de recensement où l'on trouvait le plus grand nombre d'Inuits étaient Edmonton (1 115), Montréal (900), Ottawa–Gatineau (partie de l'Ontario) (735), Yellowknife (735) et St. John's (680).

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le graphique *Répartition de la population des Inuits selon la région de résidence — Inuit Nunangat, Canada, 2011* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/2011001/c-g/c-g02-fra.cfm> et la publication *Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits — Enquête nationale auprès des ménages de 2011* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm>.

## Démographie

### Répartition selon l'âge et âge médian

Tableau 1

Répartition selon l'âge et âge médian de la population, selon l'identité autochtone, Canada, 2011

	Population ayant une identité autochtone	Premières Nations	Métis	Inuits	Population n'ayant pas d'identité autochtone
	pourcentage				
<b>Tous les groupes d'âge</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	28,0	30,4	23,1	33,9	16,5
15 à 24 ans	18,2	18,4	17,7	20,1	12,9
25 à 64 ans	47,9	45,7	52,6	41,9	56,3
65 ans et plus	5,9	5,5	6,6	4,1	14,2
<b>Âge médian en années</b>	<b>28</b>	<b>26</b>	<b>31</b>	<b>23</b>	<b>41</b>

**Notes :** L'âge médian est celui où exactement la moitié de la population est plus âgée et l'autre moitié, plus jeune.

Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

Les données pour chacun des trois groupes autochtones dans le présent document sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité de « Premières Nations », « Métis » ou « Inuits ».

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### La population autochtone est nettement plus jeune que la population non autochtone

L'âge médian de la population autochtone était bien inférieur à celui de la population non autochtone. Cela est attribuable au fait que la population autochtone a des taux de fécondité supérieurs et une espérance de vie plus courte. Les Premières Nations et les Inuits tendent à avoir des taux de fécondité plus élevés que celui de la population non autochtone, tandis que les Métis affichent un taux de fécondité légèrement supérieur à celui de la population non autochtone.

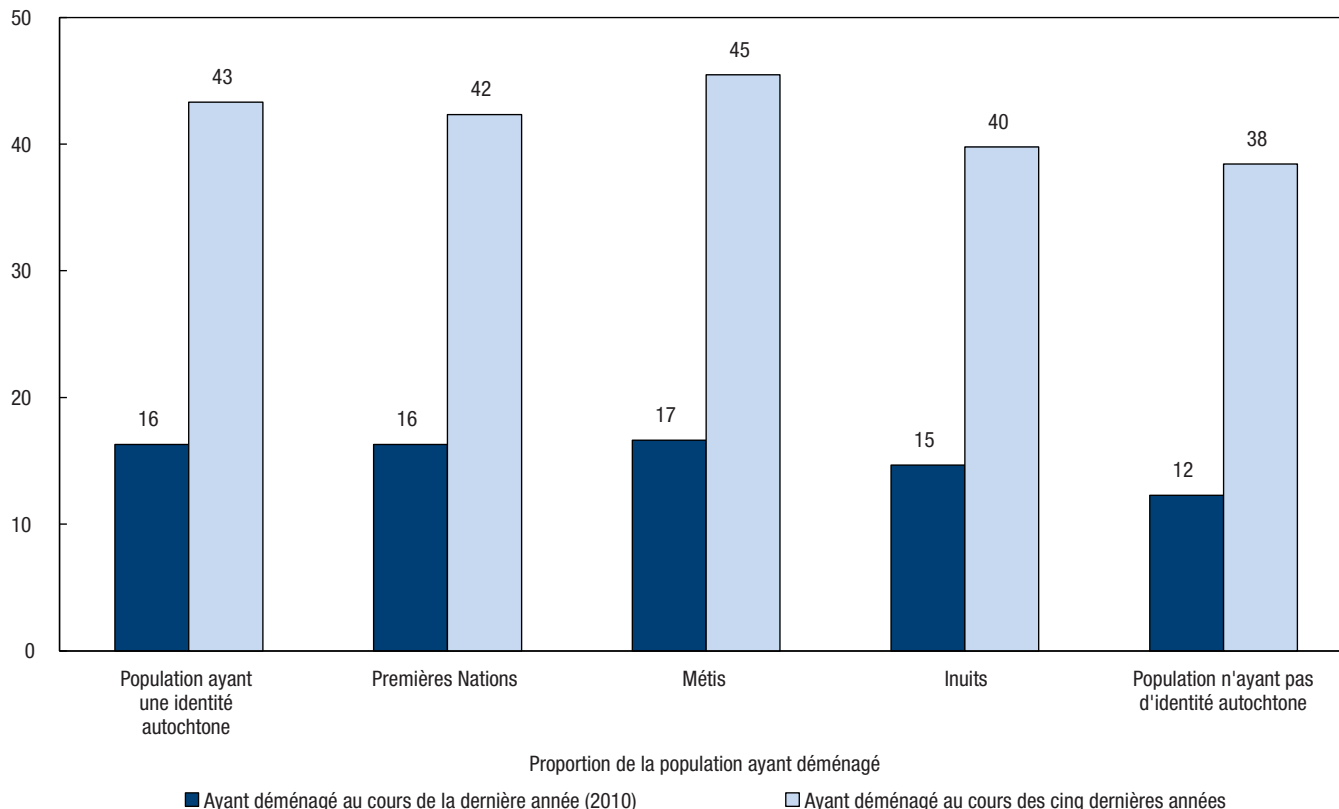
En 2011, l'âge médian de la population autochtone se situait à 28 ans, ou 13 ans de moins que celui de la population non autochtone, dont l'âge médian était de 41 ans. On observait une variation de près de 10 ans entre les âges médians des groupes autochtones. Les Inuits, dont l'âge médian s'établissait à 23 ans, étaient le plus jeune des trois groupes autochtones, tandis que l'âge médian des Métis était de 31 ans. Les Premières Nations se situaient entre les deux, leur âge médian étant de 26 ans.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le tableau *Répartition selon le groupe d'âge et âge médian pour certaines catégories d'identité autochtone, Canada, 2011* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/2011001/tbl/tbl04-fra.cfm> et la publication *Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits — Enquête nationale auprès des ménages de 2011* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm>.

## Mobilité

**Graphique 7**  
**Proportion de la population ayant déménagé au cours de la dernière année et des cinq dernières années,**  
**selon l'identité autochtone, Canada, 2011**

pourcentage



**Notes :** Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

L'expression « région de résidence il y a un an ou cinq ans » compare la région de résidence le jour du recensement à celle d'un an ou de cinq ans auparavant. Les répondants déclarent vivre à la même adresse ou avoir déménagé à l'intérieur ou à l'extérieur de la subdivision de recensement (SDR) précédente, ou avoir déménagé dans une nouvelle province au cours de l'année écoulée ou des cinq dernières années.

Les données pour chacun des trois groupes autochtones dans le présent document sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité de « Premières Nations », « Métis » ou « Inuits ».

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### Les Autochtones sont légèrement plus susceptibles que les non-Autochtones de déménager

Lors de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, la grande majorité des Autochtones (84 %) vivaient à la même adresse qu'un an auparavant, ce qui représente à peu près la même proportion que celle observée chez les non-Autochtones (88 %). Au cours de l'année ayant précédé l'ENM de 2011, 16 % des Autochtones avaient déménagé, par rapport à 12 % de la population non autochtone.

Plus de la moitié (57 %) des Autochtones âgés de 5 ans et plus vivait à la même adresse que cinq années auparavant au moment de l'ENM de 2011, soit une proportion un peu plus faible que celle enregistrée chez leurs homologues non autochtones (61 %).

Au cours des cinq années ayant précédé l'ENM de 2011, 43 % des Autochtones avaient déménagé, par rapport à 38 % des non-Autochtones.

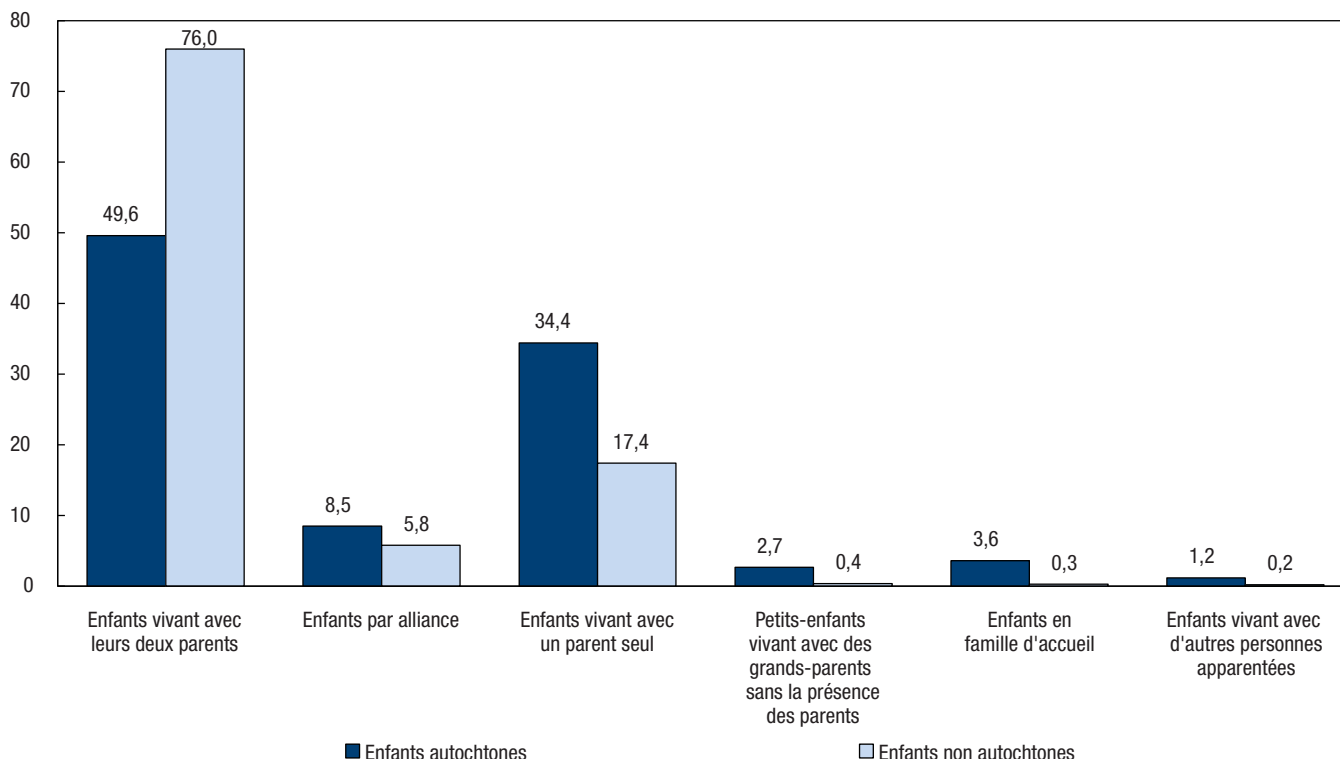
Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le *Profil de la population autochtone de l'ENM, Canada, 2011* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/aprof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=PR&Code1=01&Data=Count&SearchText=Canada&SearchType=Begins&SearchPR=01&A1=All&B1=All&Custom=&TABID=1>.

## Composition de la famille

### Situation des enfants autochtones dans les ménages

**Graphique 8**  
Répartition des enfants autochtones et non autochtones âgés de 14 ans ou moins, selon la situation dans les ménages, Canada, 2011

pourcentage



**Notes :** Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

La catégorie « Enfants vivant avec leurs deux parents » comprend les enfants dans une famille composée de deux parents où des enfants par alliance, ou des demi-frères ou demi-sœurs, pourraient aussi être présents. Comprend aussi les enfants dans une famille composée de deux parents pour lesquels on ne peut déterminer s'ils sont des enfants par alliance.

La catégorie « Enfants vivant avec d'autres personnes apparentées » exclut les enfants en famille d'accueil. Des personnes non apparentées peuvent être présentes.

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans ou moins dans les ménages est diversifiée

Les enfants autochtones étaient plus susceptibles que ceux non autochtones de vivre avec un parent seul, d'être des enfants par alliance, des petits-enfants vivant avec des grands-parents sans la présence des parents, des enfants en famille d'accueil ou des enfants vivant avec d'autres personnes apparentées.

En revanche, de plus fortes proportions d'enfants autochtones et non autochtones vivaient dans une famille avec leurs deux parents (biologiques ou adoptifs). La moitié des enfants autochtones (50 %) vivaient dans ce type de famille, par rapport aux trois quarts des enfants non autochtones (76 %).

Pour la première fois, l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 a permis de recueillir des renseignements sur les enfants en famille d'accueil. Les résultats de l'ENM ont révélé qu'un peu plus de 14 000 enfants autochtones âgés de 14 ans ou moins (ou près de 4 % des enfants autochtones) vivaient en famille d'accueil, une proportion qui était environ 10 fois plus élevée que celle observée chez les enfants non autochtones.

Pour obtenir plus de renseignements sur la situation des enfants autochtones dans les ménages, veuillez consulter la publication *Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits — Enquête nationale auprès des ménages de 2011* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm>.

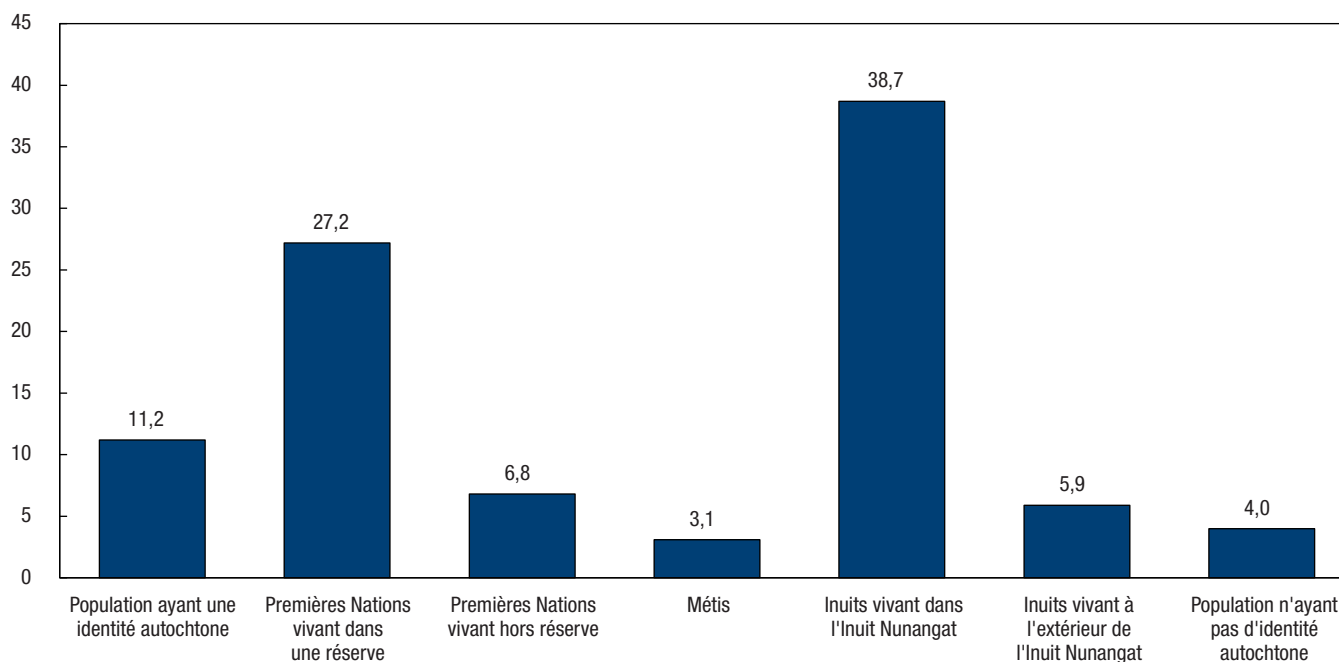
## Logement

### Surpeuplement

Graphique 9

Proportion de la population habitant des logements surpeuplés, selon l'identité autochtone et la région de résidence, Canada, 2011

pourcentage



**Notes :** Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

Un logement est dit « surpeuplé » s'il compte plus d'une personne par pièce. Ne sont pas considérés comme des pièces d'habitation les toilettes, les couloirs, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales.

Les données pour chacun des trois groupes autochtones dans le présent document sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité de « Premières Nations », « Métis » ou « Inuits ».

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### Le surpeuplement est plus important dans les réserves et dans le Nord

Les caractéristiques du logement varient grandement d'un groupe autochtone à l'autre et au sein de ces groupes. L'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 a révélé que les Premières Nations qui résidaient dans les réserves et les Inuits dans l'Inuit Nunangat étaient plus susceptibles que la population non autochtone d'habiter des logements surpeuplés, c'est-à-dire de vivre dans des logements comptant plus d'une personne par pièce.

Près de 4 Inuits sur 10 (39 %) vivant dans l'Inuit Nunangat habitaient des logements surpeuplés, soit environ une proportion 10 fois plus élevée que celle observée chez les non-Autochtones (4 %) à l'échelle nationale. Plus du quart (27 %) des Premières Nations vivant dans les réserves habitaient des logements surpeuplés en 2011, ce qui est près de 7 fois la proportion enregistrée chez les non-Autochtones à l'échelle nationale. À l'extérieur de ces régions, des proportions plus élevées de Premières Nations vivant hors réserve (7 %) et d'Inuits résidant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat (6 %) habitaient des logements surpeuplés, comparativement à la population non autochtone.

Par contre, une plus faible proportion de Métis (3 %) que de non-Autochtones (4 %) vivait dans des logements surpeuplés.

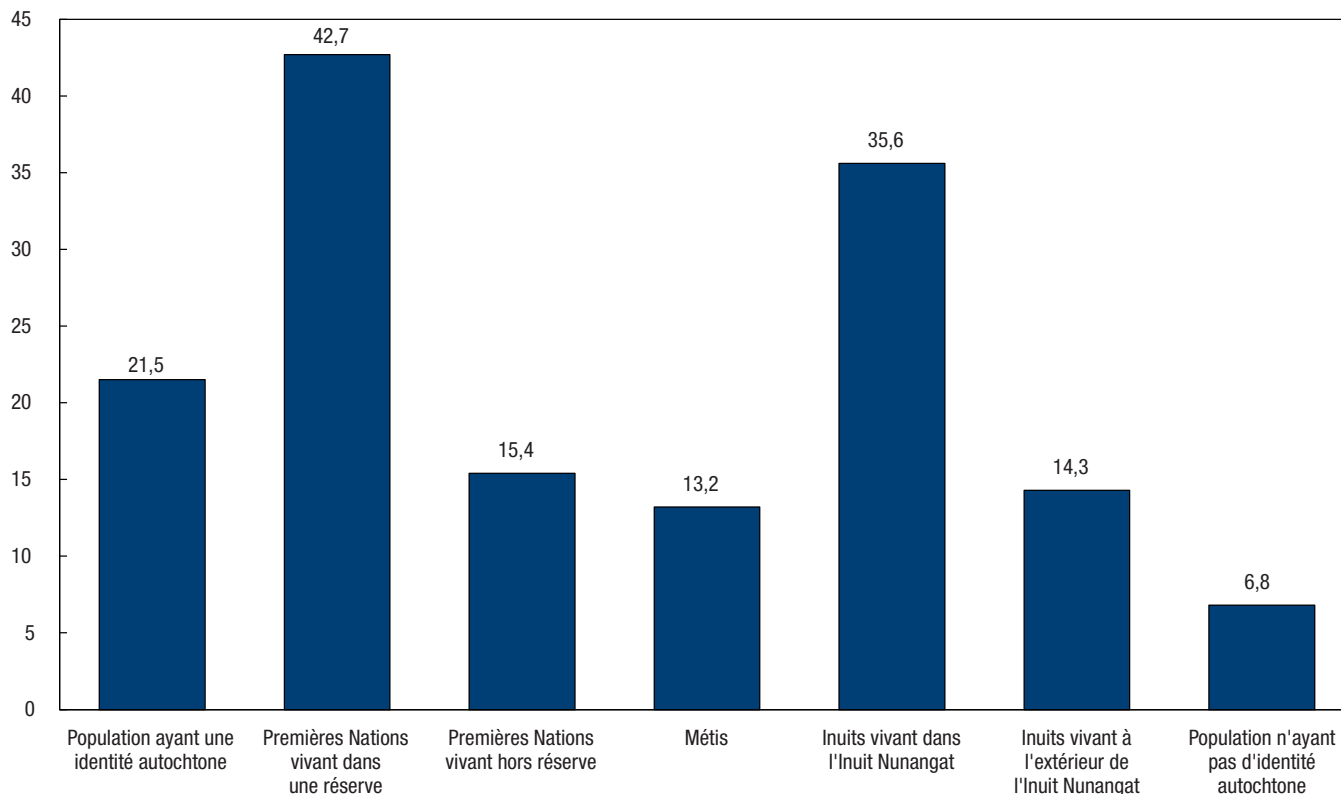
Pour obtenir plus de renseignements sur le surpeuplement, veuillez consulter la publication *Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Tableaux de données* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&O=D&PID=107555&PRID=0&PTYPE=105277&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2013&THEME=94&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>.

## Logements nécessitant des réparations majeures

**Graphique 10**

**Proportion de la population vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures, selon l'identité autochtone et la région de résidence, Canada, 2011**

pourcentage



**Notes :** Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

Les logements nécessitant des réparations majeures sont ceux qui, de l'avis du répondant, exigent, entre autres, des réparations majeures à la plomberie ou au câblage électrique ou des réparations structurales aux murs, aux planchers, aux plafonds.

Les données pour chacun des trois groupes autochtones dans le présent document sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité de « Premières Nations », « Métis » ou « Inuits ».

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### Le besoin de réparations majeures est plus important chez les Premières Nations vivant dans les réserves et les Inuits dans l'Inuit Nunangat

L'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 a révélé que les Autochtones étaient beaucoup plus susceptibles de vivre dans des logements nécessitant des réparations majeures.

Plus de 1 Inuit sur 3 (36 %) dans l'Inuit Nunangat et plus de 2 Premières Nations sur 5 (43 %) vivant dans les réserves ont déclaré habiter un logement qui, selon eux, nécessitait des réparations majeures, comparativement à 7 % de la population non autochtone au Canada.

À l'extérieur de ces régions, les Premières Nations vivant hors réserve (15 %), les Métis (13 %) et les Inuits résidant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat (14 %) étaient plus susceptibles que la population non autochtone (7 %) d'habiter des logements nécessitant des réparations majeures.

Pour obtenir plus de renseignements sur le besoin de réparations majeures, veuillez consulter la publication *Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Tableaux de données* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=0&O=D&PID=107555&PRID=0&PTYPE=105277&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2013&THEME=94&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>.

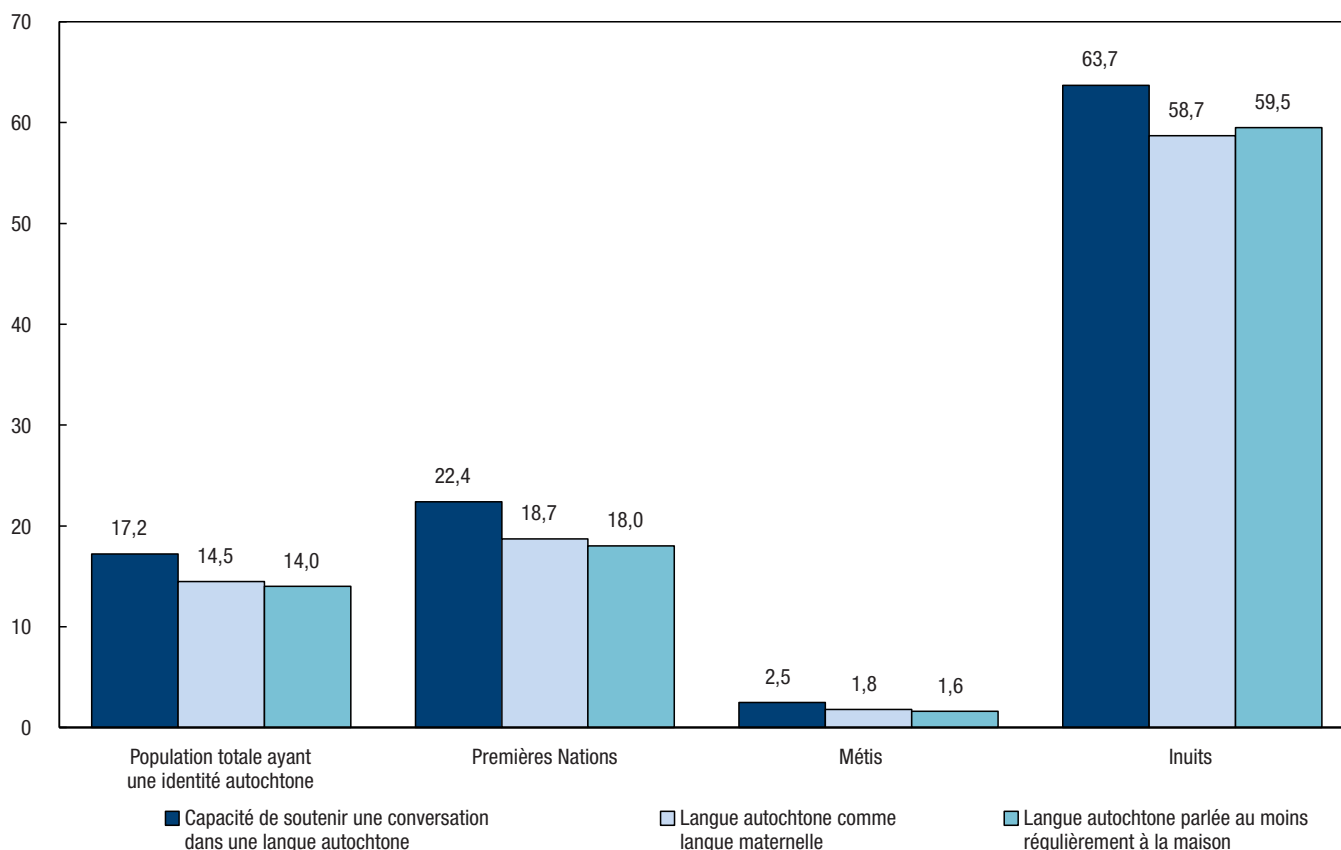
## Langues autochtones

### Certains indicateurs de langue autochtone

**Graphique 11**

**Proportion de la population ayant une identité autochtone, selon certains indicateurs linguistiques, Canada, 2011**

pourcentage



**Notes :** Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

La « langue maternelle » désigne la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par la personne au moment de l'enquête.

Les données pour chacun des trois groupes autochtones dans le présent document sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité de « Premières Nations », « Métis » ou « Inuits ».

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### La capacité de soutenir une conversation dans une langue autochtone était plus marquée chez les Inuits

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, près de 241 000 Autochtones (ou environ 1 Autochtone sur 6 au Canada) ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone.

Près de 2 Inuits sur 3 ont déclaré être en mesure de soutenir une conversation dans une langue autochtone, comparativement à 2 Premières Nations sur 10 et à environ 3 % des Métis.

Les Autochtones étaient plus nombreux à déclarer pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone qu'à avoir une langue autochtone comme langue maternelle. Ce résultat suppose qu'un certain nombre d'Autochtones ont acquis une langue autochtone comme langue seconde.

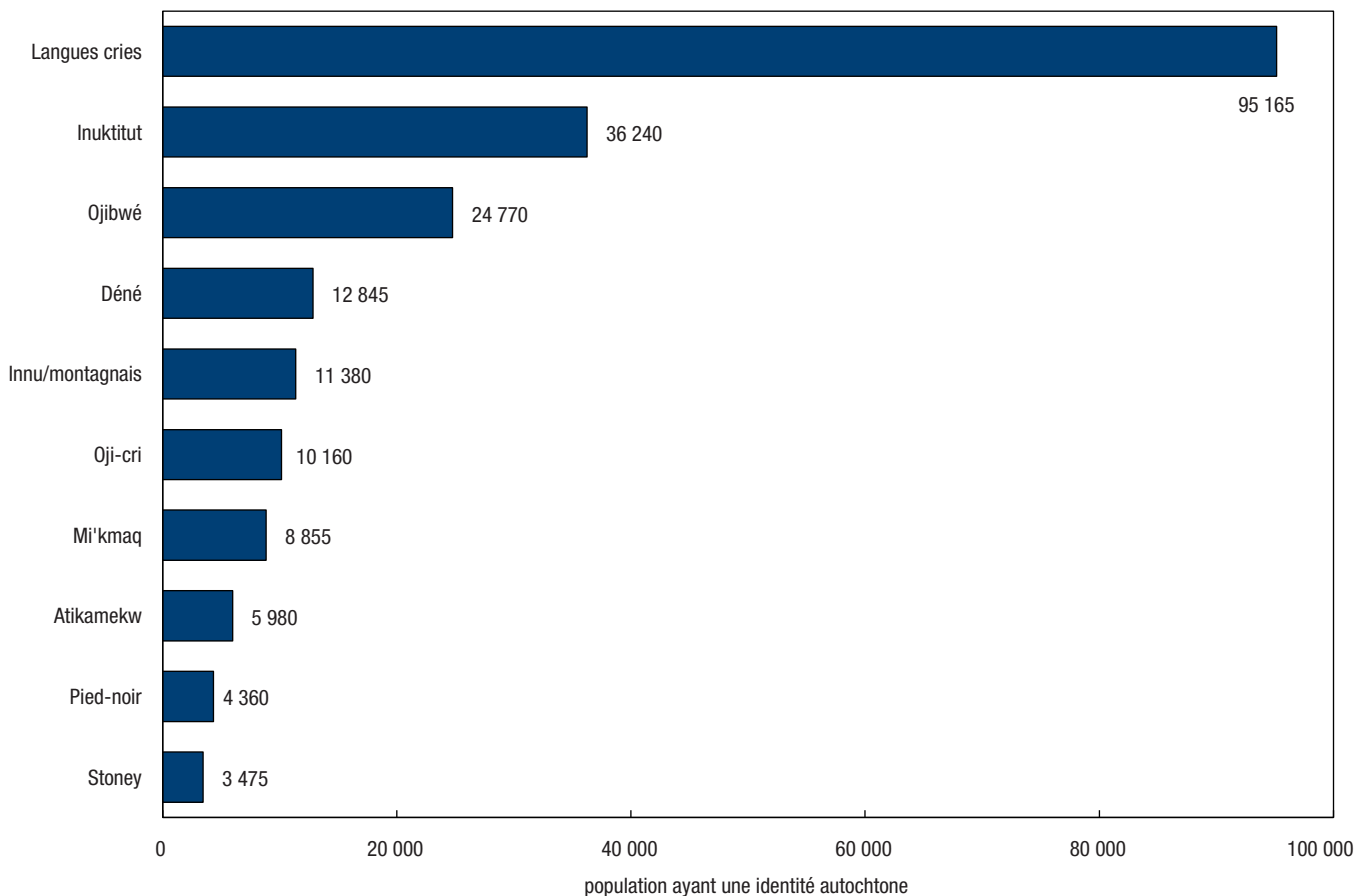
Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le rapport *ENM en bref : Les peuples autochtones et la langue* à l'adresse [http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011003\\_1-fra.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011003_1-fra.cfm).



## Les 10 principales langues autochtones parlées par les Autochtones

**Graphique 12**  
**Langues autochtones déclarées par les Autochtones, Canada, 2011**

Langue autochtone



**Notes :** Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés. Les données sont basées sur l'évaluation du répondant de sa capacité de parler ces langues.

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### Le cri, l'inuktitut et l'ojibwé sont les trois langues autochtones les plus souvent déclarées par les Autochtones

Les langues parlées par le plus grand nombre d'Inuits étaient les langues inuites, plus particulièrement l'inuktitut (36 050).

Chez les Premières Nations, 87 600 d'entre eux ont déclaré qu'ils étaient en mesure de soutenir une conversation dans une langue crie, suivis de 23 880 qui ont déclaré l'ojibwé et 11 135 qui ont déclaré l'innu/le montagnais.

Les langues autochtones parlées par le plus grand nombre de Métis étaient le cri (7 110), le déné (2 080) et le mitchif (940).

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le rapport *ENM en bref : Les peuples autochtones et la langue* à l'adresse [http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011003\\_1-fra.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011003_1-fra.cfm) et le *Profil de la population autochtone de l'ENM, Canada, 2011* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/aprof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=PR&Code1=01&Data=Count&SearchText=Canada&SearchType=Begins&SearchPR=01&A1=All&B1=All&Custom=&TABID=1>.

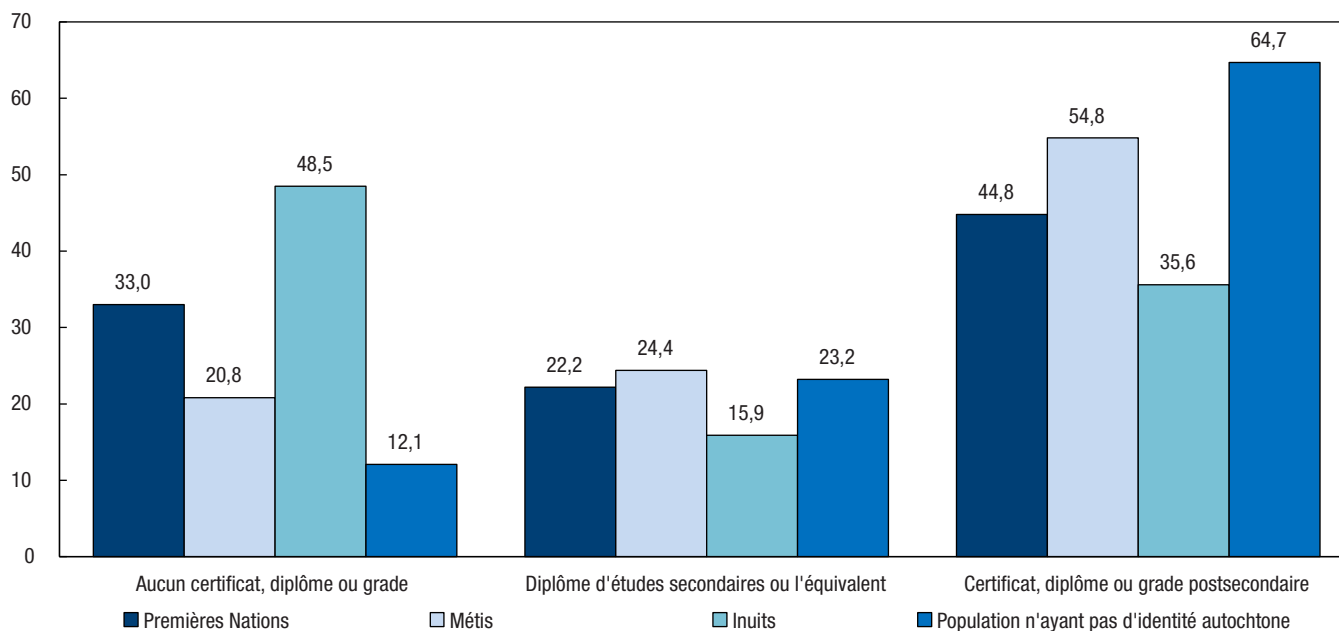
## Scolarité

### Plus haut certificat, diplôme ou grade

Graphique 13

Plus haut niveau de scolarité atteint de la population âgée de 25 à 64 ans, selon l'identité autochtone, Canada, 2011

pourcentage



**Notes :** Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

La catégorie « Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent » inclut les diplômés des écoles secondaires ou l'équivalent et ne comprend pas les personnes titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade postsecondaire.

La catégorie « Certificat, diplôme ou grade postsecondaire » inclut les « certificats ou diplômes d'apprenti ou d'une école de métiers », les « certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire » et les « certificats, diplômes et grades universitaires ».

Les données pour chacun des trois groupes autochtones dans le présent document sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité de « Premières Nations », « Métis » ou « Inuits ».

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### Près de la moitié des Autochtones détiennent un titre d'études postsecondaires

En 2011, près de la moitié (48 %) des Autochtones de 25 à 64 ans ont déclaré avoir un titre d'études postsecondaires. Par comparaison, près des deux tiers (65 %) des non-Autochtones appartenant à ce même groupe d'âge détenaient un titre d'études postsecondaires, soit une différence de 17 points de pourcentage.

De plus, 45 % des Premières Nations de 25 à 64 ans avaient obtenu un titre d'études postsecondaires, comparativement à 55 % des Métis et à 36 % des Inuits faisant partie du même groupe d'âge.

On notait également une différence dans les proportions d'Autochtones et de non-Autochtones qui ne possédaient « aucun certificat, diplôme ou grade ». Parmi les Autochtones de 25 à 64 ans, 29 % d'entre eux n'avaient « aucun certificat, diplôme ou grade », alors que cette proportion était de 12 % chez les non-Autochtones du même groupe d'âge ayant le même niveau de scolarité.

La proportion d'Autochtones de 25 à 64 ans dont le plus haut niveau de scolarité était un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent s'établissait à 23 %, la même proportion que celle observée chez les non-Autochtones.

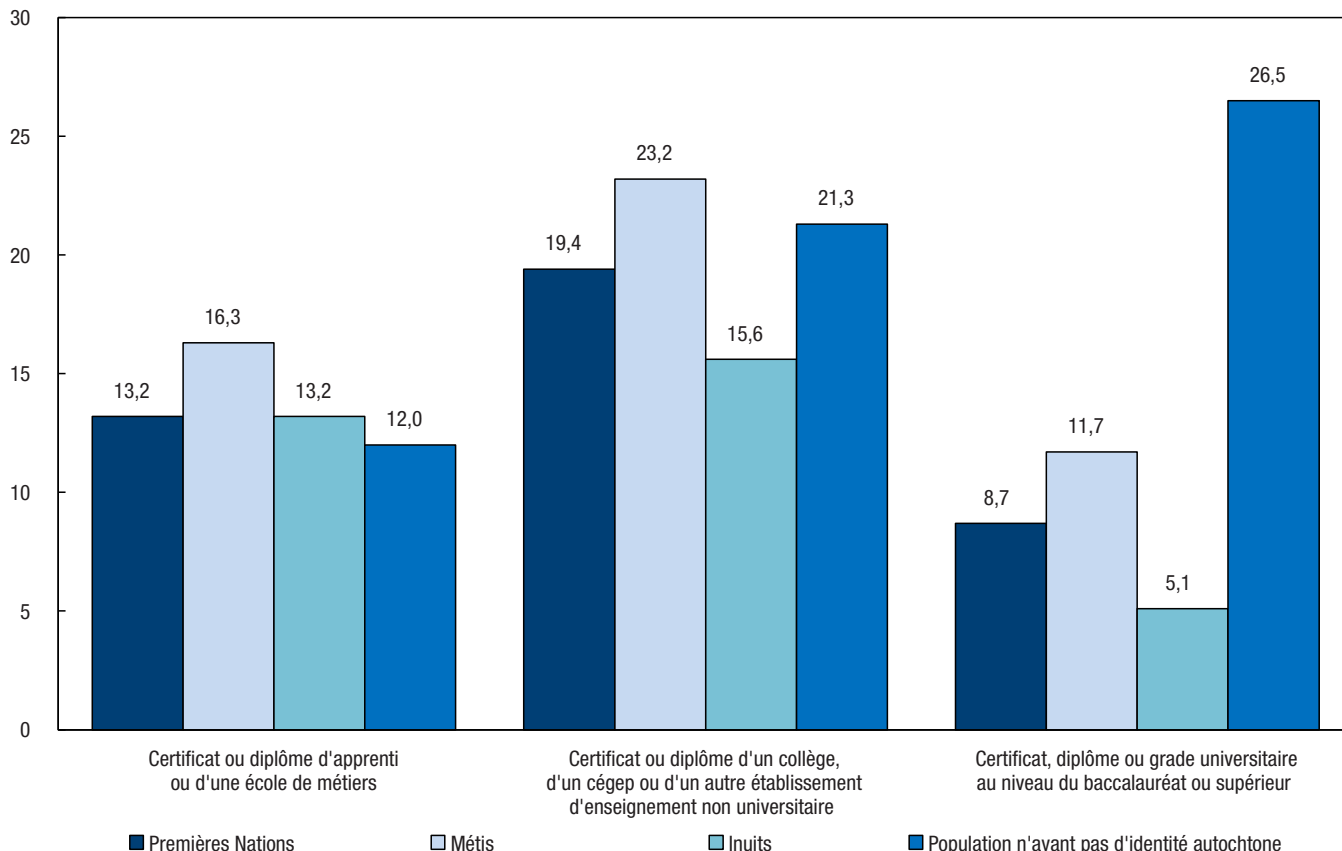
Pour obtenir plus de renseignements sur le niveau de scolarité, veuillez consulter la publication *Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Tableaux de données* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&O=D&PID=105911&PRID=0&PTYPE=105277&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2013&THEME=96&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>.

## Études postsecondaires

Graphique 14

Plus haut niveau d'études postsecondaires atteint de la population âgée de 25 à 64 ans, selon l'identité autochtone, Canada, 2011

pourcentage



**Notes:** Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

L'expression « plus haut niveau de scolarité atteint » désigne le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par une personne.

Les données pour chacun des trois groupes autochtones dans le présent document sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité de « Premières Nations », « Métis » ou « Inuits ».

**Source:** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### Les Autochtones sont plus susceptibles de détenir un certificat d'une école de métiers ou un diplôme d'études collégiales que d'avoir un grade universitaire

Parmi les Premières Nations de 25 à 64 ans, 45 % détenaient un titre d'études postsecondaires; 13 % d'entre elles possédaient un certificat d'une école de métiers, 19 %, un diplôme d'études collégiales et 9 %, un grade universitaire.

Plus de la moitié (55 %) des Métis faisant partie du même groupe d'âge détenaient un titre d'études postsecondaires : 16 % d'entre eux possédaient un certificat d'une école de métiers, 23 %, un diplôme d'études collégiales, 4 %, un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat et 12 %, un grade universitaire. Il s'agit des proportions les plus élevées parmi les trois groupes autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits).

Plus du tiers (36 %) des Inuits de 25 à 64 ans détenaient un titre d'études postsecondaires : 13 % d'entre eux possédaient un certificat d'une école de métiers, 16 %, un diplôme d'études collégiales, 2 %, un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat et 5 %, un grade universitaire.

Pour obtenir plus de renseignements sur le niveau de scolarité, veuillez consulter la publication *Le niveau de scolarité des peuples autochtones au Canada* à l'adresse [http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-012-x/99-012-x2011003\\_3-fra.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-012-x/99-012-x2011003_3-fra.cfm).

## Obstacles aux études ou à la formation

Tableau 2

**Obstacles aux études ou à la formation, selon l'identité autochtone, finissants et décrocheurs du secondaire âgés de 18 à 44 ans, Canada, 2012**

	Premières Nations vivant hors réserve		Métis		Inuits	
	finissants <sup>†</sup>	décrocheurs	finissants <sup>†</sup>	décrocheurs	finissants <sup>†</sup>	décrocheurs
	pourcentage					
Contraintes de temps	24	38*	21	48*	26	39*
Cours offerts ne répondant pas aux besoins	19	26*	18	30*	27	27
Manque de confiance ou de préparation	20	42*	19	46*	22	32*
Pas une priorité personnelle	25	45*	24	41*	27	43*
Coût	34	42*	37	52*	18	19
Responsabilités personnelles ou familiales	31	50*	24	46*	37	52*
Santé personnelle	10	21*	6	13*	7	12

\* différence significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

<sup>†</sup> catégorie de référence

**Notes :** Le terme « finissants » désigne les personnes qui ont un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, et le terme « décrocheurs » fait référence aux personnes qui ne fréquentaient pas l'école au moment de l'enquête et qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires.

Comme les répondants pouvaient choisir plus d'une réponse, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

**Source :** Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012.

### Les décrocheurs du secondaire rencontrent plus d'obstacles aux études et à la formation que les finissants

Les décrocheurs étaient plus susceptibles que les finissants de déclarer qu'ils manquaient de confiance ou qu'ils ne se sentaient pas bien préparés pour poursuivre leurs études. Par exemple, chez les Premières Nations vivant hors réserve de 18 à 44 ans, 42 % des décrocheurs ont déclaré se heurter à ce type d'obstacle, par rapport à 20 % des finissants. Les décrocheurs faisant partie de ce groupe étaient aussi plus susceptibles que les finissants de déclarer que les études n'étaient pas une priorité personnelle (45 % par rapport à 25 %).

Les décrocheurs étaient plus susceptibles que les finissants de déclarer que des contraintes de temps (trop occupé, pas le temps d'étudier) les empêchaient de poursuivre leurs études ou de recevoir une formation. Les décrocheurs étaient également plus enclins que les finissants à déclarer que les cours offerts ne répondaient pas à leurs besoins. L'aspect financier avait généralement un rôle à jouer dans la poursuite d'études. Les décrocheurs étaient plus susceptibles que les finissants de déclarer que le coût représentait un obstacle à la poursuite d'études. Par exemple, chez les Métis de 18 à 44 ans, 52 % des décrocheurs ont indiqué que celui-ci était un obstacle, ce qui était le cas de 37 % des finissants.

Bon nombre d'Inuits ont déclaré que leurs responsabilités personnelles ou familiales les empêchaient de poursuivre des études.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la publication *Expériences au chapitre de l'éducation et de l'emploi des Premières Nations vivant hors réserve, des Inuits et des Métis : certains résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012* à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-653-x/89-653-x2013001-fra.htm>.

## Littératie et numératie

**Tableau 3**

**Scores moyens en littératie et en numératie de la population âgée de 16 à 55 ans, selon l'identité autochtone, Canada et populations suréchantillonnées, 2012**

	Population ayant une identité autochtone	Population n'ayant pas d'identité autochtone	Population ayant une identité autochtone	Population n'ayant pas d'identité autochtone
	Littératie (score)		Numératie (score)	
<b>Canada</b>	<b>260</b>	<b>274</b>	<b>244</b>	<b>266</b>
Ontario	269	276	252	267
Manitoba	259	276	245	267
Saskatchewan	248	274	232	266
Colombie-Britannique	266	275	250	267
Yukon	242	288	224	274
Territoires du Nord-Ouest	229	280	210	271
Nunavut	207	290	187	279

**Notes :** Les Autochtones interrogés dans le cadre du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) comprennent les Premières Nations vivant hors réserve (48 %), les Métis (44 %) et les Inuits (5 %).

Dans le PEICA, des suréchantillons d'Autochtones ont été sélectionnés en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique (seulement pour ceux vivant hors réserve et établis dans les grands centres de population urbains), au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Les résultats ont été compilés afin de dresser un portrait de leurs niveaux de compétence en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET) afin de permettre une analyse plus détaillée des compétences de ces populations dans les sept provinces et territoires.

**Source :** Statistique Canada, Étude internationale des adultes, Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes de 2012.

### Les Autochtones affichent des scores en littératie et en numératie inférieurs à ceux des non-Autochtones

La population autochtone au Canada affichait un score moyen de 260 en littératie, un résultat qui était inférieur au score moyen de 274 observé chez la population non autochtone. Dans les sept provinces et territoires ayant fait l'objet d'un suréchantillonnage, on trouvait également cette différence, mais l'ampleur de l'écart variait. En Ontario et en Colombie-Britannique, l'écart était de 7 et 9 points respectivement; dans les trois territoires, il atteignait plus de 40 points.

Le score moyen de la population autochtone au Canada était de 244 en numératie, alors que celui de la population non autochtone s'établissait à 266. Dans les sept provinces et territoires suréchantillonnés, les Autochtones affichaient des scores moins élevés que ceux de leurs homologues non autochtones, mais ces écarts variaient de façon considérable. Parmi les quatre provinces, la différence variait de 15 points de moins en Ontario à 35 points de moins en Saskatchewan; dans les trois territoires, elle était de plus de 50 points inférieure. Au sein de chaque province et de chaque territoire, la différence était légèrement plus élevée pour la numératie que pour la littératie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la publication *Les compétences au Canada : premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)* à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-555-x/89-555-x2013001-fra.htm>.

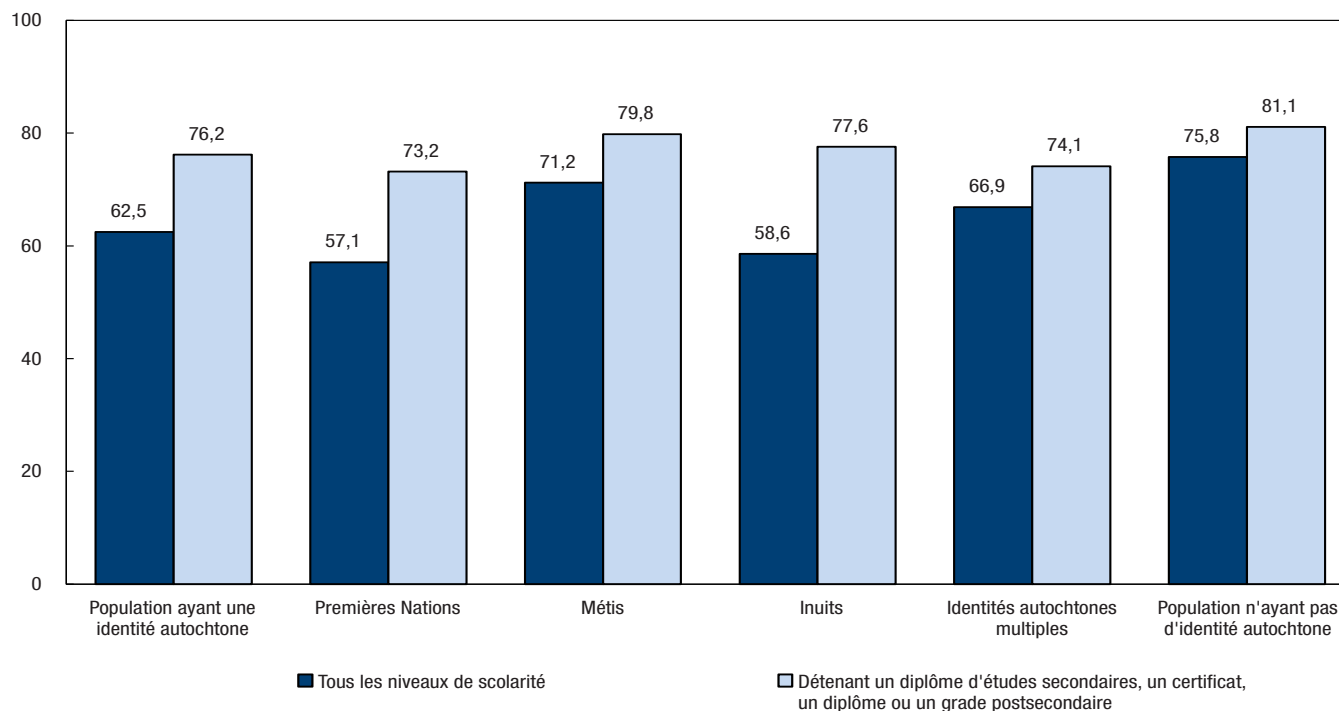
# Emploi

## Taux d'emploi

**Graphique 15**

**Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon l'identité autochtone, Canada, 2011**

pourcentage



**Notes :** Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

Les données pour chacun des trois groupes autochtones dans le présent document sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité de « Premières Nations », « Métis » ou « Inuits ».

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### Les Autochtones sont moins susceptibles que les non-Autochtones d'occuper un emploi

L'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 a permis de révéler que le taux d'emploi des Autochtones appartenant au principal groupe d'âge actif (les 25 à 64 ans) s'établissait à 62,5 %. Le taux correspondant chez les non-Autochtones était de 75,8 %.

Le taux d'emploi des Premières Nations de 25 à 64 ans était de 57,1 %, soit un taux semblable à celui des Inuits (58,6 %), mais inférieur à celui des Métis (71,2 %) faisant partie de ce groupe d'âge.

Bien que les Autochtones soient toujours moins susceptibles que les non-Autochtones d'occuper un emploi, l'écart entre le taux d'emploi chez les personnes détenant un diplôme d'études secondaires ou un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires était moins marqué que celui observé pour tous les niveaux de scolarité regroupés. L'écart entre le taux d'emploi des Autochtones (76,2 %) et celui des non-Autochtones (81,1 %) est de 5 points de pourcentage chez ceux détenant un diplôme d'études secondaires et un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, comparativement à un écart de 13 points de pourcentage (62,5 % par rapport à 75,8 %) lorsque tous les niveaux de scolarité sont pris en compte.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la publication *Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Tableaux de données* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&O=D&PID=106026&PRID=0&PTYPE=105277&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2013&THEME=96&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>.

## Situation d'activité

Tableau 4

Répartition de la population active selon l'identité autochtone, finissants et décrocheurs du secondaire âgés de 18 à 44 ans, Canada, 2012

Situation d'activité	Premières Nations vivant hors réserve		Métis		Inuits	
	finissants <sup>†</sup>	décrocheurs	finissants <sup>†</sup>	décrocheurs	finissants <sup>†</sup>	décrocheurs
	pourcentage					
Occupant un emploi	72	47*	80	61*	71	44*
En chômage	9	15*	6	11*	9	17*
Inactifs	20	37*	14	28*	20	39*

\* différence significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

<sup>†</sup> catégorie de référence

**Note :** Le terme « finissants » désigne les personnes qui ont un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, et le terme « décrocheurs » fait référence aux personnes qui ne fréquentaient pas l'école au moment de l'enquête et qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires.

**Source :** Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012.

### Les finissants du secondaire sont plus susceptibles d'occuper un emploi

L'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2012 révèle que près de 3 Premières Nations sur 4 (72 %) vivant hors réserve âgées de 18 à 44 ans qui avaient terminé leurs études secondaires (finissants) occupaient un emploi. En outre, 9 % appartenant à ce groupe étaient sans emploi et à la recherche d'un emploi, alors que 20 % étaient inactifs (n'occupaient pas un emploi et ne cherchaient pas de travail). Chez les finissants métis de 18 à 44 ans, 80 % d'entre eux occupaient un emploi, 6 % étaient sans emploi et à la recherche d'un travail, et 14 % étaient inactifs. Dans ce même groupe d'âge, 7 finissants inuits sur 10 (71 %) occupaient un emploi, tandis que 9 % étaient sans emploi et à la recherche d'un emploi, et 20 % étaient inactifs.

La situation d'activité sur le marché du travail des décrocheurs du secondaire était différente. Chez les Premières Nations, on observait les résultats suivants : 47 % occupaient un emploi, 15 % étaient à la recherche d'un emploi et 37 %, inactifs. La situation était semblable chez les décrocheurs inuits : 44 % occupaient un emploi, 17 % étaient à la recherche d'un emploi et 39 %, inactifs. Cependant, chez les décrocheurs métis, une plus grande proportion d'entre eux occupaient un emploi (61 %) et un moins grand nombre étaient sans emploi (11 %) ou inactifs (28 %).

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la publication *Expériences au chapitre de l'éducation et de l'emploi des Premières Nations vivant hors réserve, des Inuits et des Métis : certains résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012* à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-653-x/89-653-x2013001-fra.htm>.

## Principales raisons de ne pas avoir trouvé de travail

Tableau 5

**Certaines raisons pour lesquelles les finissants et les décrocheurs en chômage de 18 à 44 ans n'ont pas trouvé de travail, selon l'identité autochtone, Canada, 2012**

Certaines raisons de ne pas avoir trouvé de travail	Premières Nations vivant hors réserve		Métis		Inuits	
	finissants <sup>†</sup>	décrocheurs	finissants <sup>†</sup>	décrocheurs	finissants <sup>†</sup>	décrocheurs
	pourcentage					
Pénurie d'emplois	57	64	55	54	69	85
Manque d'expérience	52	65	54	63	40	62*
N'avaient pas la formation et la scolarité requises	38	69*	45	72*	37	69*

\* différence significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

<sup>†</sup> catégorie de référence

**Notes :** Le terme « finissants » désigne les personnes qui ont un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, et le terme « décrocheurs » fait référence aux personnes qui ne fréquentaient pas l'école au moment de l'enquête et qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires.

Comme les répondants pouvaient choisir plus d'une réponse, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

**Source :** Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012.

### La pénurie d'emplois, le fait de ne pas avoir l'expérience de travail nécessaire ainsi que le manque de formation et de scolarité requises étaient les principales raisons de ne pas travailler

Parmi les autres raisons mentionnées de ne pas trouver un emploi figuraient les suivantes : 39 % des Premières Nations vivant hors réserve ont déclaré que l'absence de moyen de transport était un obstacle; 41 % des Inuits ont mentionné ne pas savoir où trouver un emploi; 32 % des Métis ont indiqué ne pas savoir quel type de travail chercher.

Parmi les trois groupes autochtones, les décrocheurs étaient plus susceptibles que les finissants de déclarer qu'ils n'avaient pas la formation et la scolarité requises.

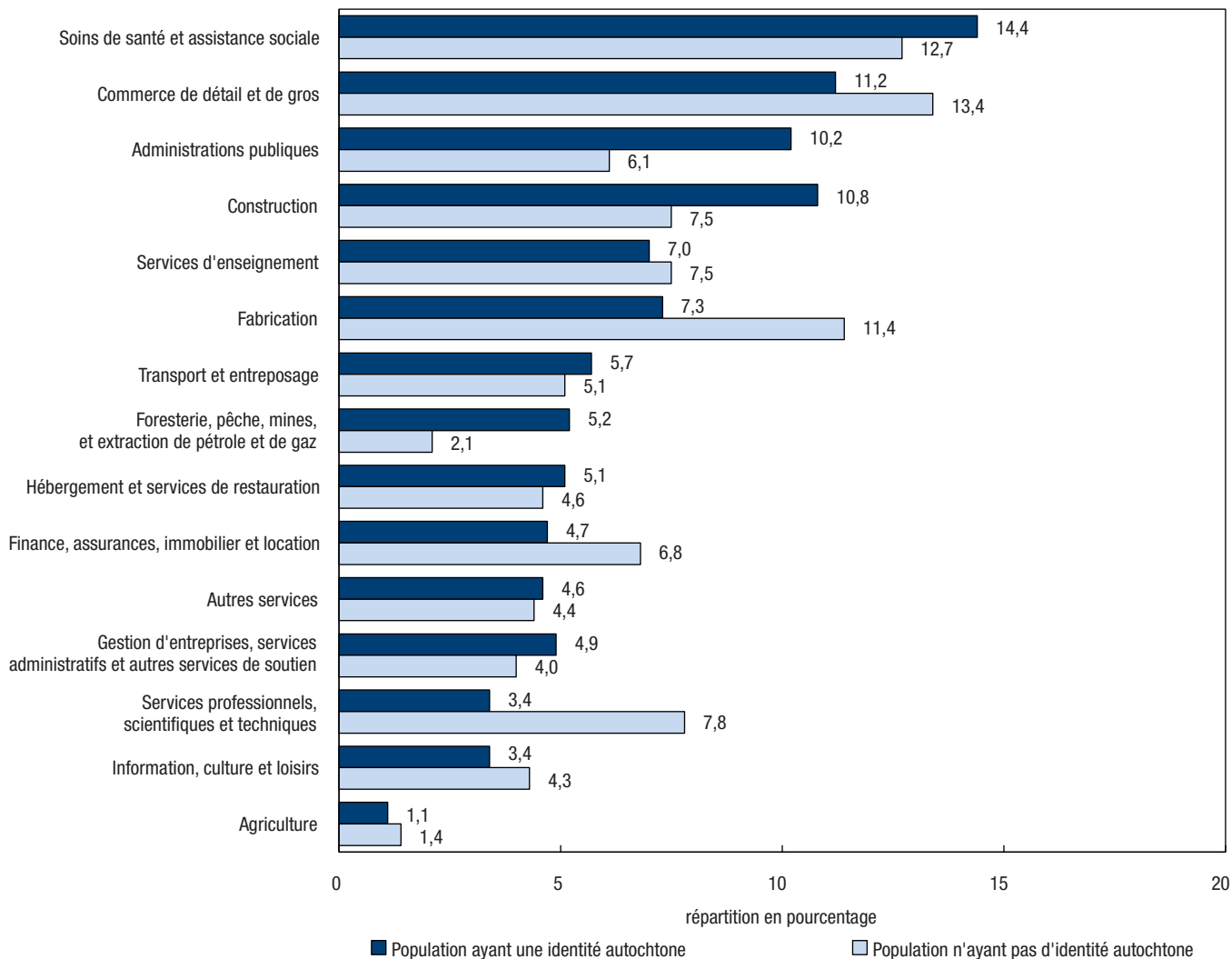
Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la publication *Expériences au chapitre de l'éducation et de l'emploi des Premières Nations vivant hors réserve, des Inuits et des Métis : certains résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012* à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-653-x/89-653-x2013001-fra.htm>.



## Emploi selon l'industrie

**Graphique 16**

**Répartition de l'emploi au sein de la population ayant ou non une identité autochtone âgée de 25 à 54 ans, selon l'industrie, Canada, 2010**



**Note :** Les données n'incluent pas les personnes vivant dans les réserves et les territoires.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2008-2010.

### Les travailleurs autochtones et non autochtones œuvrent dans différentes industries

L'Enquête sur la population active (qui exclut les personnes vivant dans les réserves et les territoires) montre qu'en 2010, les Autochtones étaient plus susceptibles que les non-Autochtones de travailler dans les industries suivantes : les administrations publiques; la construction; la foresterie, la pêche, les mines et l'extraction de pétrole et de gaz; les soins de santé et l'assistance sociale.

Dans le principal groupe d'âge actif des 25 à 54 ans, les non-Autochtones étaient plus nombreux à œuvrer dans l'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques, dans celle de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location, dans l'industrie de la fabrication ainsi que dans celle du commerce de détail et de gros.

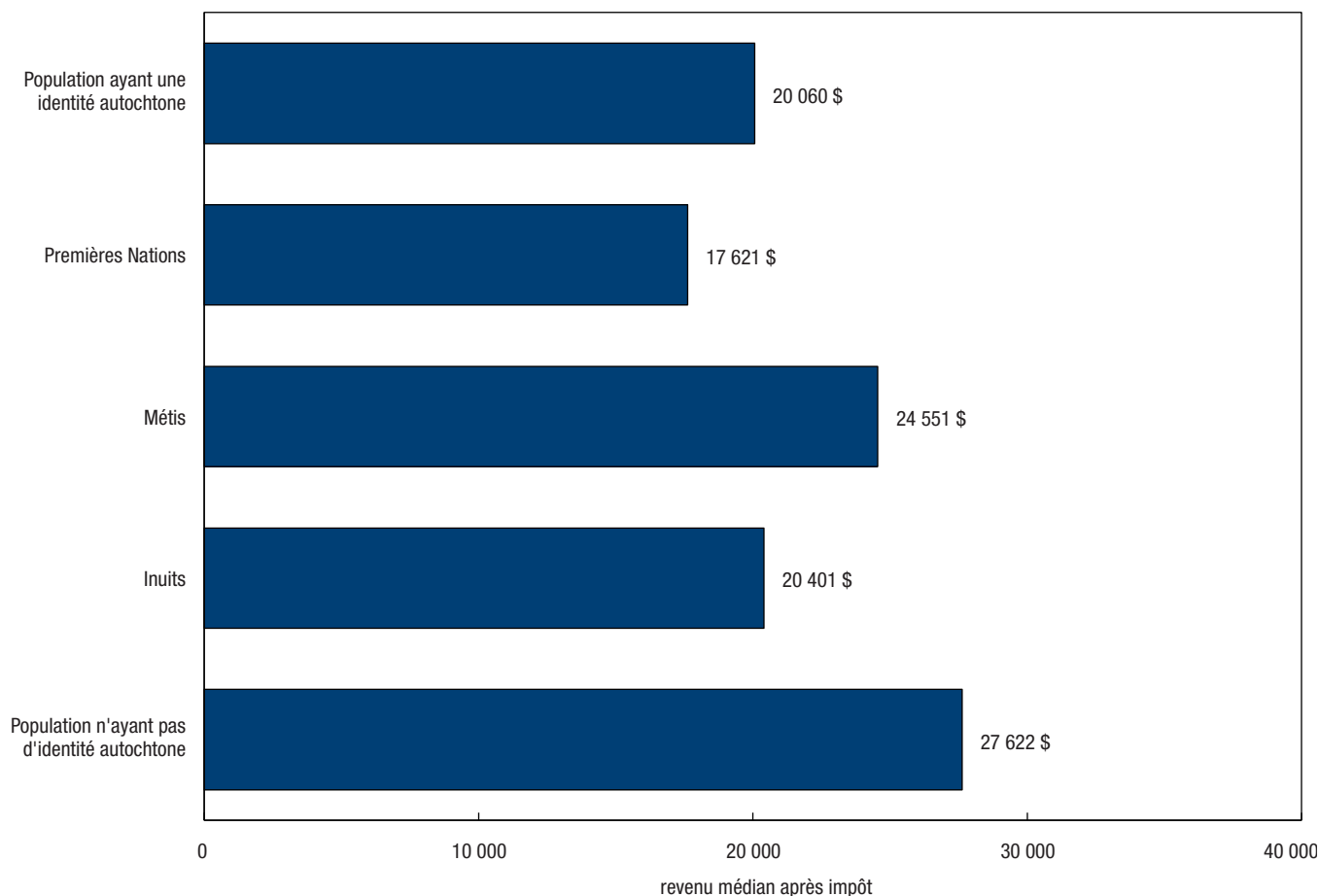
Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la publication *Les Autochtones et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2008-2010* à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-588-x/71-588-x2011003-fra.htm>.

## Revenu

### Revenu médian après impôt

Graphique 17

Revenu médian après impôt, selon l'identité autochtone, population âgée de 15 ans et plus, Canada, 2010



**Notes :** Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

Le revenu médian des particuliers désigne la valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe donné de personnes ayant un revenu;

la première partie regroupe les personnes ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les personnes ayant un revenu supérieur à la médiane. Le revenu médian pour un groupe de personnes est calculé pour les membres de ce groupe qui ont un revenu.

Les données pour chacun des trois groupes autochtones dans le présent document sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité de « Premières Nations », « Métis » ou « Inuits ».

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### Le revenu médian après impôt est plus faible chez les Autochtones

En 2010, le revenu médian après impôt des Autochtones atteignait un peu plus de 20 000 \$, comparativement à 27 600 \$ chez leurs homologues non autochtones.

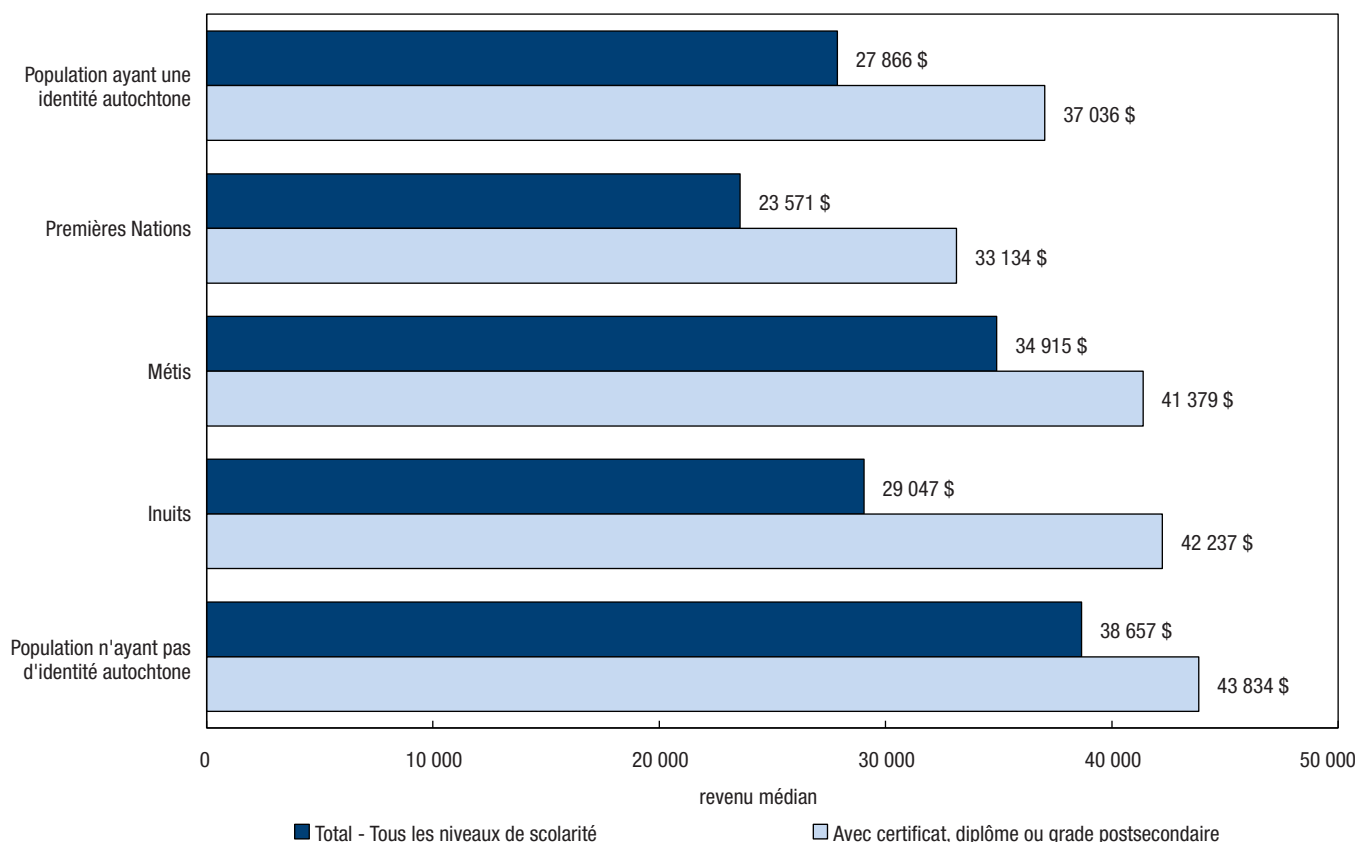
Dans la population autochtone, les Premières Nations affichaient le revenu médian après impôt le plus faible (17 620 \$). Ces revenus étaient plus élevés chez les Inuits (20 400 \$) et les Métis (24 550 \$). Le revenu médian après impôt des Métis se rapprochait le plus de celui de la population non autochtone.

Pour obtenir plus de renseignements sur le revenu, veuillez consulter la publication *Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Tableaux de données* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&O=D&PID=106746&PRID=0&PTYPE=105277&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2013&THEME=98&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>.

## Revenu médian selon le niveau de scolarité

Graphique 18

Revenu médian de la population âgée de 25 à 54 ans, selon le niveau de scolarité et l'identité autochtone, Canada, 2010



**Notes:** Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

Le revenu médian des particuliers désigne la valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe précis de personnes ayant un revenu; la première partie regroupe les personnes ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les personnes ayant un revenu supérieur à la médiane. Le revenu médian pour un groupe de personnes est calculé pour les membres de ce groupe qui ont un revenu. Il s'agit du revenu total médian avant impôt.

Les données pour chacun des trois groupes autochtones dans le présent document sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité, soit « Premières Nations », « Métis » ou « Inuits ».

**Source:** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### Le revenu médian est plus élevé chez les personnes ayant terminé des études postsecondaires

Chez les 25 à 54 ans, l'écart entre le revenu de tous les groupes autochtones et celui des non-Autochtones était plus faible dans le cas des personnes ayant terminé des études postsecondaires.

Dans l'ensemble des Premières Nations, le revenu médian s'établissait à 23 600 \$, et ce revenu était de 33 100 \$ chez celles détenant un titre d'études postsecondaires. Dans l'ensemble des Métis, le revenu médian se situait à 34 900 \$. En revanche, les Métis détenant un titre d'études postsecondaires touchaient un revenu médian de 41 400 \$.

Dans l'ensemble des Inuits, le revenu médian était de 29 000 \$. Cependant, les Inuits détenant un titre d'études postsecondaires touchaient un revenu médian de 42 200 \$. Ce revenu se rapprochait de celui touché par les non-Autochtones détenant un titre d'études postsecondaires (43 800 \$).

Pour obtenir plus de renseignements sur le revenu, veuillez consulter la publication *Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Tableaux de données* à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&O=D&PID=106746&PRID=0&PTYPE=105277&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2013&THEME=98&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>.

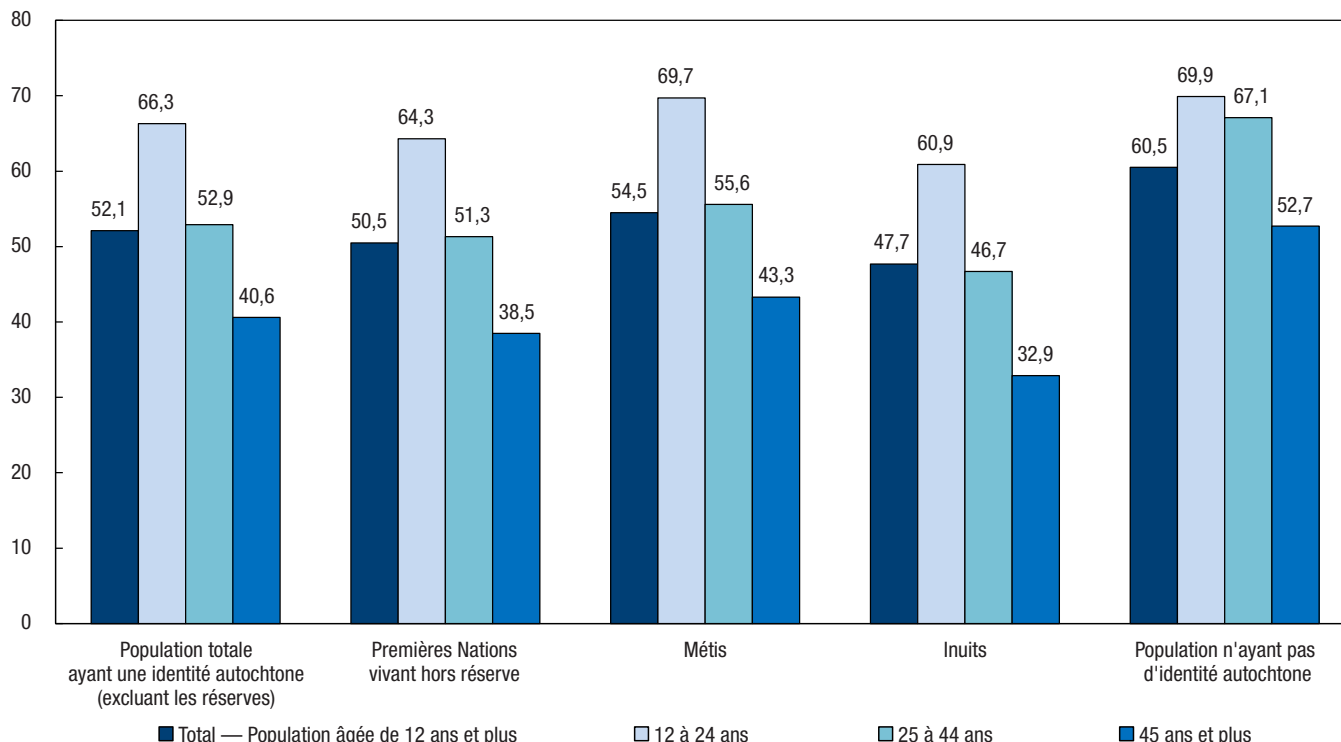
## Santé

### État de santé général autoévalué comme étant excellent ou très bon

Graphique 19

État de santé général autoévalué comme étant excellent ou très bon de la population âgée de 12 ans et plus, selon l'identité autochtone et le groupe d'âge, Canada, 2012

pourcentage



Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012 et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.

### Environ la moitié des Autochtones évaluent leur état de santé général comme étant excellent ou très bon

Selon les résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012, environ la moitié (52 %) de la population autochtone âgée de 12 ans et plus au Canada estimait avoir un excellent ou un très bon état de santé général. Les Métis de 12 à 24 ans étaient le seul groupe autochtone dont l'autoévaluation de l'état de santé général était comparable à celle de leurs homologues non autochtones<sup>2</sup>.

### Santé mentale

La majorité des Premières Nations vivant hors réserve (60 %), des Métis (64 %) et des Inuits (53 %) âgés de 18 ans et plus ont déclaré avoir une excellente ou très bonne santé mentale<sup>3</sup>. La proportion correspondante chez les non-Autochtones était de 72 %.

### Problèmes de santé chroniques

Chez les personnes âgées de 12 ans et plus, 61 % des Premières Nations vivant hors réserve, 60 % des Métis et 42 % des Inuits ont déclaré avoir au moins un problème de santé chronique diagnostiqué. Chez la population non autochtone, la proportion correspondante s'établissait à 53 %.

2. Les données sur la santé de la population non autochtone sont tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.

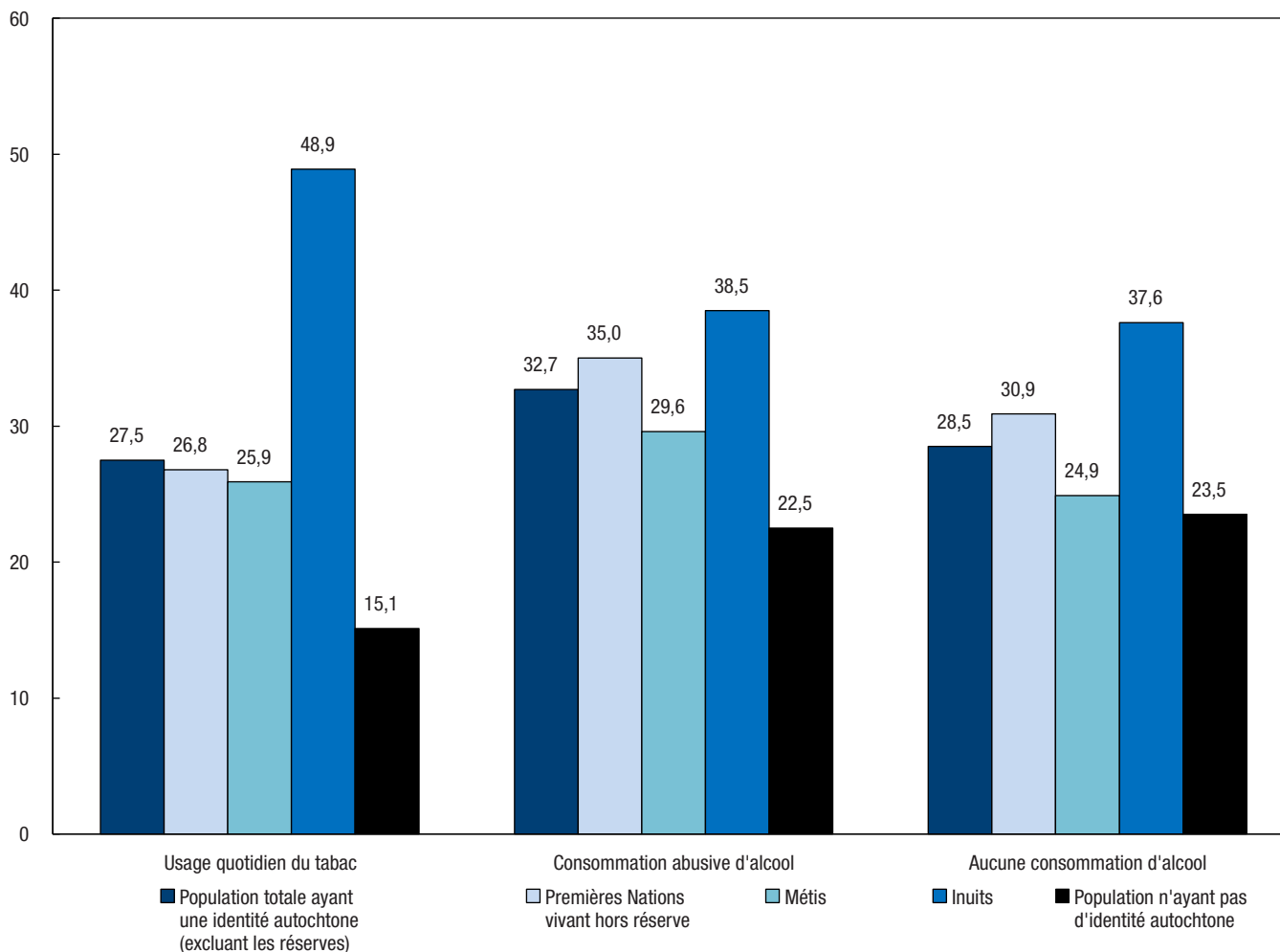
3. Les questions sur l'autoévaluation de la santé mentale ont été posées seulement aux répondants qui ont été interviewés directement et qui ont répondu aux questions en leur propre nom (c.-à-d. qu'on ne dispose pas de données lorsque les questions ont été posées au moyen d'interviews par personne interposée).

## Certains comportements liés à la santé

Graphique 20

Certains comportements influant sur la santé de la population âgée de 12 ans et plus, selon l'identité autochtone, Canada, 2012

pourcentage



Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012 et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.

### Les taux d'usage quotidien du tabac sont plus élevés chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits de tous les groupes d'âge que chez les non-Autochtones

En 2012, 27 % des Premières Nations vivant hors réserve âgées de 12 ans et plus ont déclaré qu'elles fumaient quotidiennement, tout comme 26 % des Métis et 49 % des Inuits. Dans le cas de la population non autochtone, la proportion correspondante était de 15 %.

Chez les personnes de 12 ans et plus, le taux de consommation abusive d'alcool (cinq verres et plus d'alcool en une même occasion, au moins une fois par mois dans les 12 derniers mois) s'établissait à 35 % chez les Premières Nations vivant hors réserve, à 30 % chez les Métis et à 39 % chez les Inuits, par rapport à 23 % chez les non-Autochtones.

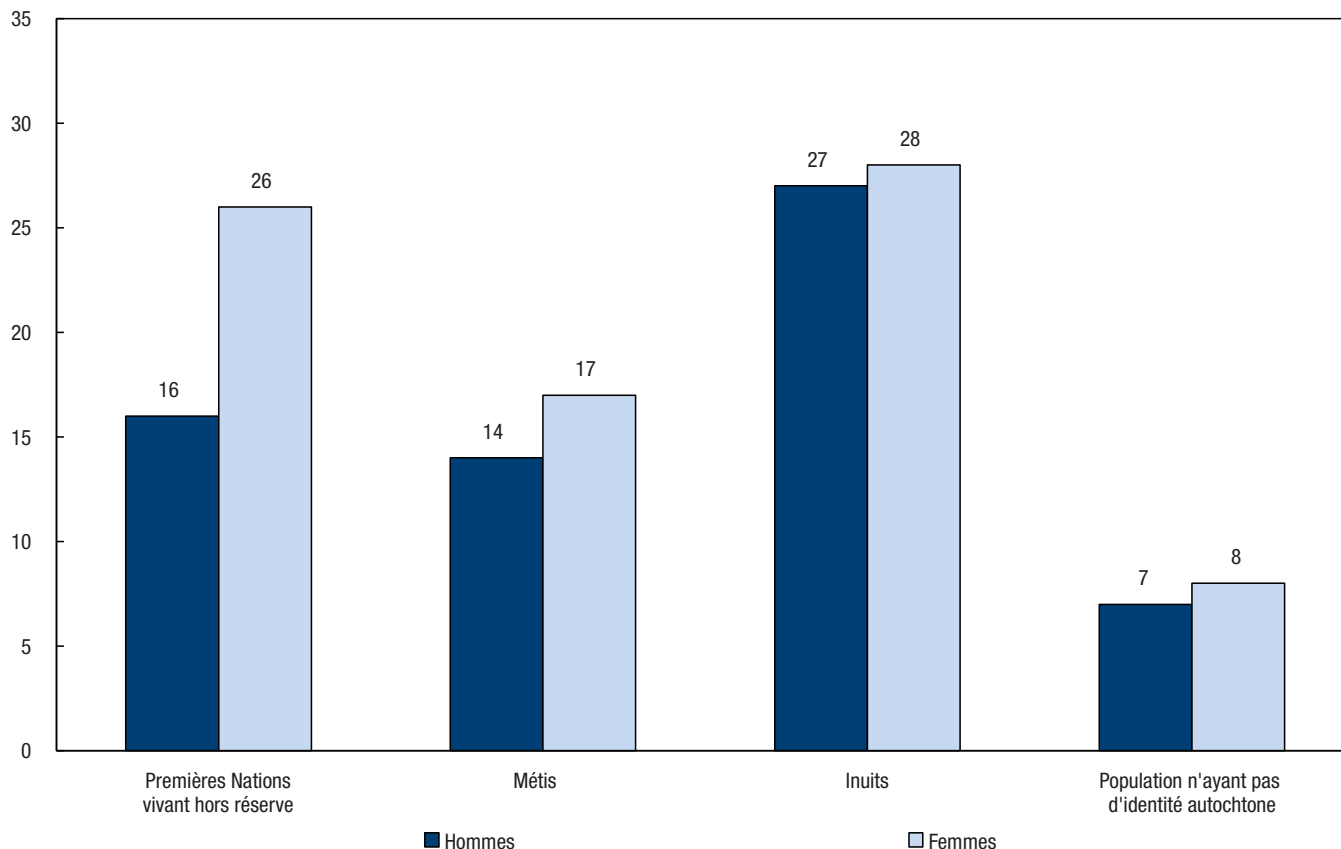
Parallèlement, 31 % des Premières Nations vivant hors réserve et 38 % des Inuits ont déclaré ne pas boire d'alcool, c'est-à-dire ne pas avoir consommé d'alcool au cours des 12 derniers mois, par rapport à 24 % de la population non autochtone. Chez les Métis, la proportion correspondante s'établissait à 25 %. Dans le groupe d'âge des 12 à 24 ans, 43 % des Premières Nations et 50 % des Inuits ont indiqué ne pas consommer d'alcool. La proportion correspondante chez leurs homologues non autochtones était de 36 %, soit la même proportion que celle des Métis de ce groupe d'âge.

## Insécurité alimentaire

Graphique 21

**Insécurité alimentaire du ménage modérée ou considérable, population âgée de 12 ans et plus, selon l'identité autochtone et le sexe, Canada, 2007 à 2010**

pourcentage



**Notes :** Les données ont été normalisées selon l'âge de la population ayant une identité autochtone de 2007 à 2010.

La différence entre l'estimation pour chaque population autochtone et l'estimation pour la population n'ayant pas une identité autochtone est statistiquement significative.

Les données sur les Inuits ne comprennent pas le Nunavik et certaines collectivités éloignées.

L'insécurité alimentaire se traduit par un compromis dans la qualité ou la quantité de nourriture consommée ou par une réduction de la consommation d'aliments et une perturbation des habitudes alimentaires.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2007, 2008, 2009 et 2010.

### Insécurité alimentaire des ménages

Parmi les Premières Nations vivant hors réserve âgées de 12 ans et plus, 22 % vivaient dans des ménages ayant connu l'insécurité alimentaire, ce qui correspond à trois fois la proportion observée chez les non-Autochtones (7 %). Dans l'ensemble, 15 % des Métis et 27 % des Inuits vivaient également au sein de ménages en situation d'insécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire constituait un problème pour une proportion plus importante de femmes (26 %) que d'hommes des Premières Nations (16 %). Un facteur contributif peut être que les familles monoparentales étaient plus susceptibles d'être dirigées par des femmes, et que la population autochtone affichait le plus fort pourcentage de parents seuls.

Le coût élevé des aliments dans le Nord contribuait à l'insécurité alimentaire. Dans la plupart des collectivités isolées, il peut coûter entre 360 \$ et 450 \$ par semaine pour fournir un régime alimentaire nutritif à une famille de quatre personnes, comparativement à environ 200 \$ à 250 \$ dans le Sud.

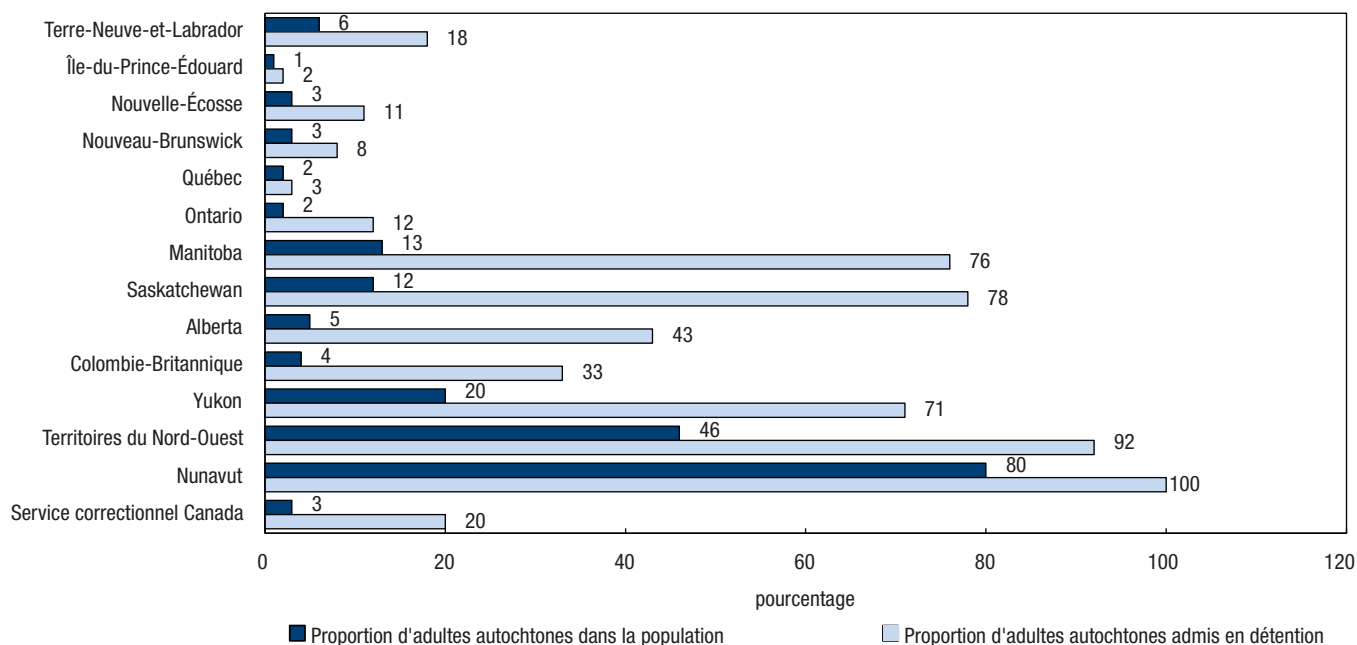
Pour obtenir plus de renseignements sur la santé autochtone, veuillez consulter la publication *Certains indicateurs de la santé des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuits* à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-624-x/2013001/article/11763-fra.htm>.

## Justice

### Admissions d'adultes autochtones en détention

Graphique 22

Admissions en détention après condamnation selon l'identité autochtone et proportion d'Autochtones dans la population totale, selon le secteur de compétence, Canada, 2011-2012



**Notes:** Ne comprend pas les données pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

Le calcul des pourcentages exclut les admissions pour lesquelles l'identité autochtone était inconnue.

Les données provinciales ou territoriales sur les admissions en détention comprennent les admissions dans des établissements provinciaux ou territoriaux. Les admissions dans les établissements fédéraux sont comprises dans les chiffres de Service correctionnel Canada (SCC).

**Sources:** Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les services correctionnels pour adultes de 2011-2012 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### Les adultes autochtones sont surreprésentés dans les admissions aux services correctionnels

Bien que la proportion d'Autochtones dans l'ensemble de la population canadienne adulte se situait à un peu moins de 4 %, ils représentaient plus du quart (28 %) des admissions en détention après condamnation en 2011-2012. Pour la plupart des autres types de surveillance, la proportion d'adultes autochtones dans les admissions était un peu moins élevée, mais demeurait supérieure à leur proportion dans la population. Par exemple, les adultes autochtones représentaient 25 % des admissions en détention provisoire et 21 % des admissions en probation et en condamnation avec sursis.

De façon générale, la surreprésentation des adultes autochtones était plus marquée chez les femmes que chez les hommes. Par exemple, les Autochtones représentaient 43 % des femmes admises en détention après condamnation en milieu provincial ou territorial et 37 % des femmes admises en détention provisoire, par rapport à 27 % et à 23 % respectivement chez les hommes qui étaient admis.

La surreprésentation des adultes autochtones dans les admissions en détention après condamnation en milieu provincial et territorial était moins prononcée dans les provinces de l'Atlantique et au Québec, où la proportion d'adultes autochtones admis en détention après condamnation était d'une à trois fois plus élevée que leur proportion dans la population. En revanche, en Ontario et dans les provinces de l'Ouest, la proportion d'adultes autochtones admis en détention après condamnation était de six à neuf fois supérieure à leur proportion dans la population générale.

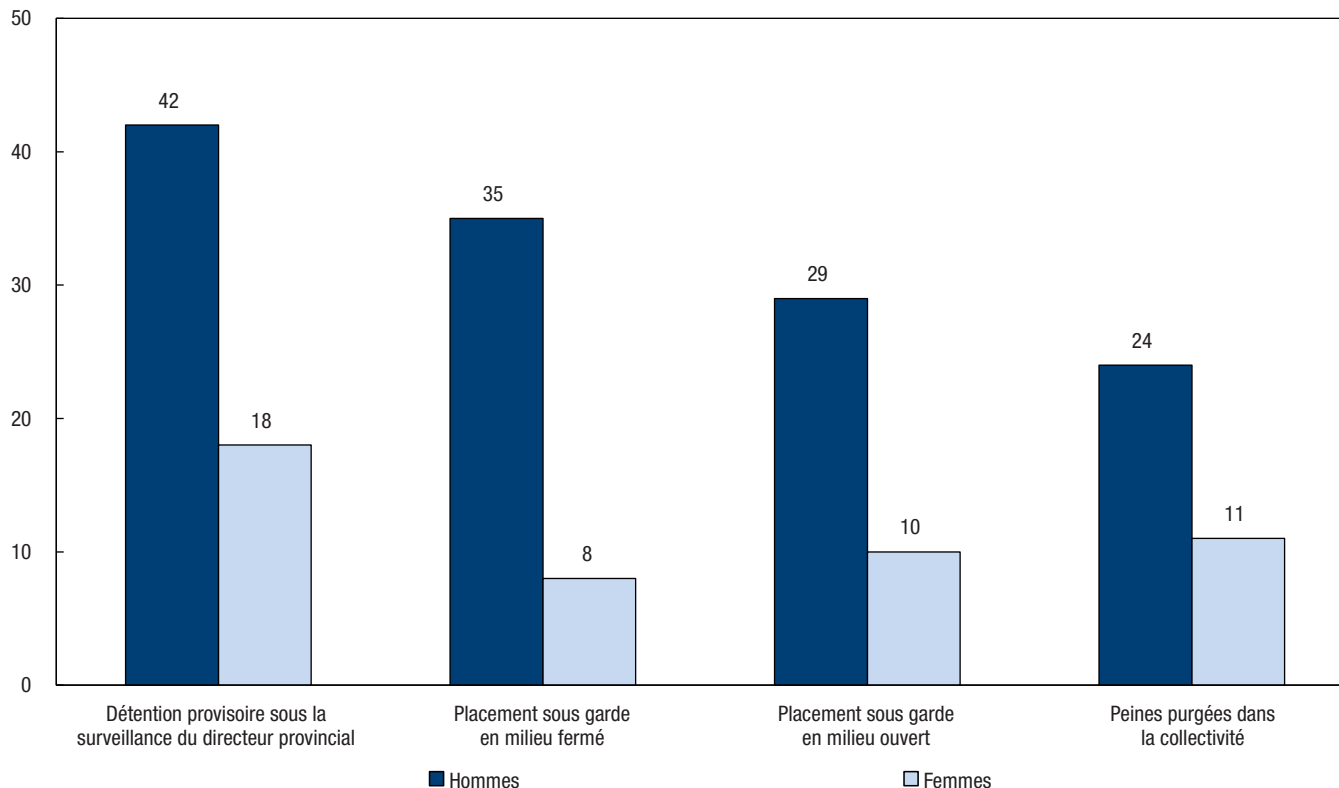
Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la publication *Les admissions dans les services correctionnels pour adultes au Canada, 2011-2012* à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2014001/article/11918-fra.htm>.

## Admissions de jeunes autochtones dans les services correctionnels

Graphique 23

Admissions de jeunes autochtones dans les services correctionnels, selon le programme de surveillance et le sexe, Canada, 2011-2012

pourcentage



**Notes :** L'identité autochtone est déclarée par les jeunes, et la disponibilité de ces données varie selon le secteur de compétence.

La catégorie « Détention provisoire sous la surveillance du directeur provincial » correspond au placement sous garde à la suite d'un manquement aux conditions de la partie communautaire d'une peine de garde et de surveillance dans la collectivité, en vertu d'un mandat décerné par le directeur provincial.

La surveillance dans la collectivité comprend la probation, la partie communautaire d'une ordonnance de garde et de surveillance, l'ordonnance différée de placement sous garde et de surveillance, les programmes d'assistance et de surveillance intensives, la liberté sous caution, les programmes de solution de rechange à l'amende, les ordonnances de restitution, l'indemnisation, les travaux communautaires et les services personnels, ainsi que les autres peines à purger dans la collectivité prévues par la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

Le calcul des pourcentages exclut les admissions pour lesquelles l'information était inconnue.

Exclut les données de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de la Saskatchewan et du Nunavut en raison de l'indisponibilité des données pour la période couverte.

Les données sur les admissions sont recueillies chaque fois qu'une personne commence une période de surveillance quelconque dans un établissement correctionnel ou dans la collectivité. Ces données décrivent et mesurent le nombre de cas dont sont chargés les services correctionnels au fil du temps.

La même personne peut figurer plusieurs fois dans le nombre d'admissions. Cela se produit lorsqu'elle change de statut juridique (p. ex. lorsqu'elle passe de la garde en milieu ouvert à la garde en milieu fermé) ou lorsqu'elle réintègre le système plus tard au cours de la même année. Ainsi, les admissions représentent le nombre d'admissions de personnes, au cours d'un exercice financier, à la détention provisoire, à la détention après condamnation et à un programme de surveillance dans la collectivité, peu importe le statut juridique qui précède ou qui suit. Les méthodes de calcul utilisées par les ministères ou organismes provinciaux et territoriaux peuvent différer de celles utilisées par Statistique Canada et ainsi produire des résultats différents. Par exemple, en Alberta, une admission en détention n'est comptée qu'une fois, qu'il y ait changement de statut ou non.

**Sources :** Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête intégrée sur les services correctionnels et Enquête sur les services communautaires et le placement sous garde des jeunes de 2011-2012.

### Les jeunes autochtones sont surreprésentés dans le système correctionnel

Les jeunes autochtones âgés de 12 à 17 ans formaient 7 % de l'ensemble des jeunes dans les provinces et les territoires qui ont déclaré des données sur les admissions de jeunes dans le système correctionnel. Cependant, ils représentaient une proportion (39 %) beaucoup plus élevée des jeunes admis dans le système correctionnel en 2011-2012. La surreprésentation des filles autochtones était particulièrement prononcée : les filles autochtones constituaient 49 % des adolescentes admises dans le système correctionnel. Chez les garçons, la proportion correspondante s'établissait à 36 %.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la publication *Les admissions dans les services correctionnels pour les jeunes au Canada, 2011-2012* à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2014001/article/11917-fra.htm>.



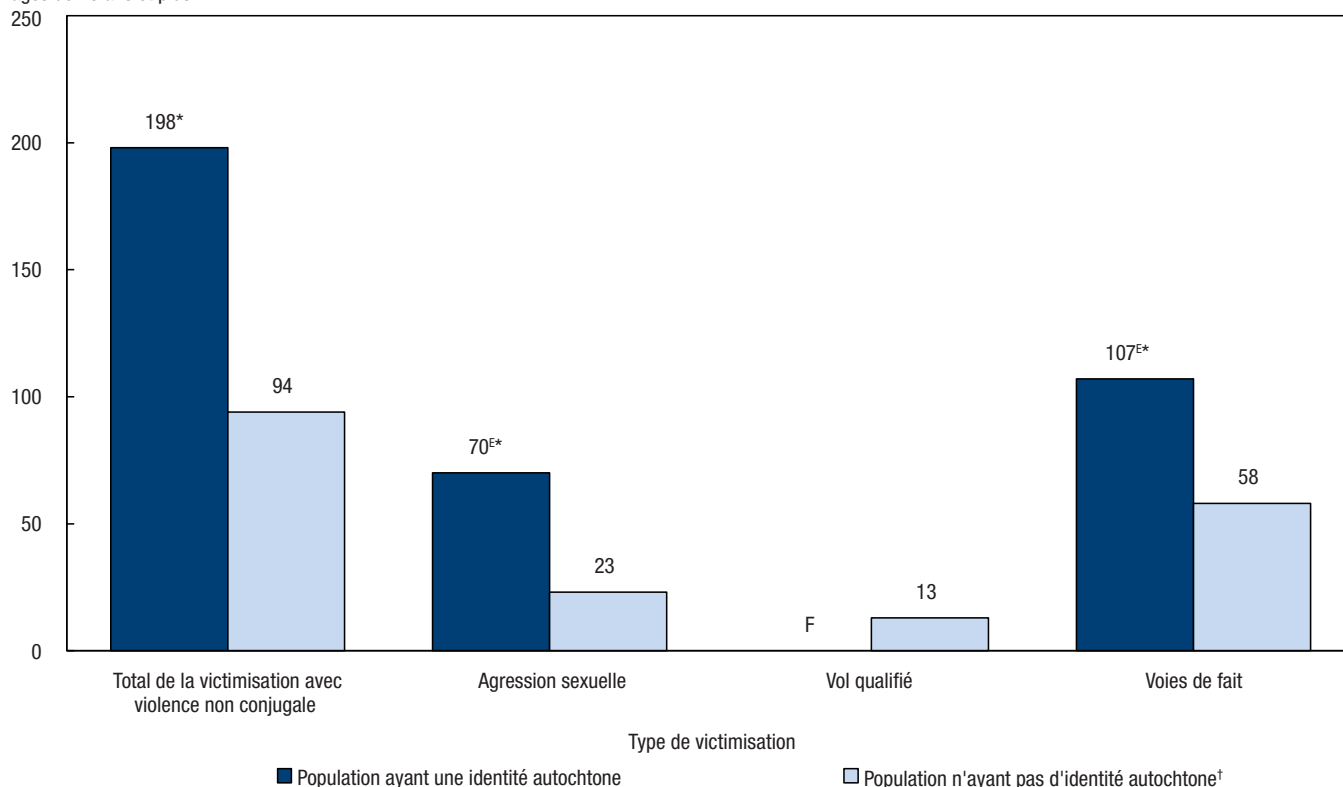
## Victimisation

### Violence non conjugale chez les Autochtones

Graphique 24

Victimisation avec violence non conjugale autodéclarée, les 10 provinces canadiennes, 2009

taux pour 1 000 habitants  
âgés de 15 ans et plus



\* différence significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

† catégorie de référence

**Note :** Comprend le vol qualifié et exclut les incidents d'agression sexuelle et de voies de fait entre conjoints. Inclut les incidents qui ont été commis au cours des 12 mois précédant l'enquête.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2009.

### Les Autochtones sont plus susceptibles que les non-Autochtones d'être victimes de violence non conjugale

En 2009, 12 % des Autochtones ont déclaré avoir été victimes d'au moins un crime violent non conjugal, soit plus du double de la proportion observée chez les non-Autochtones (5 %). Les Autochtones ont déclaré 173 600 incidents de violence non conjugale, se traduisant par un taux de 198 incidents violents pour 1 000 Autochtones, comparativement à 94 incidents violents pour 1 000 non-Autochtones.

Parmi les incidents violents non conjugaux déclarés par les Autochtones, les voies de fait étaient les plus courantes, soit 107<sup>E</sup> incidents pour 1 000 Autochtones. Les voies de fait étaient également l'incident violent autodéclaré le plus courant chez les victimes non autochtones (58 pour 1 000). Par contre, pour ce qui est des agressions sexuelles, l'écart entre les victimes autochtones (70<sup>E</sup> incidents pour 1 000) et celles non autochtones (23 incidents pour 1 000) était proportionnellement plus élevé.

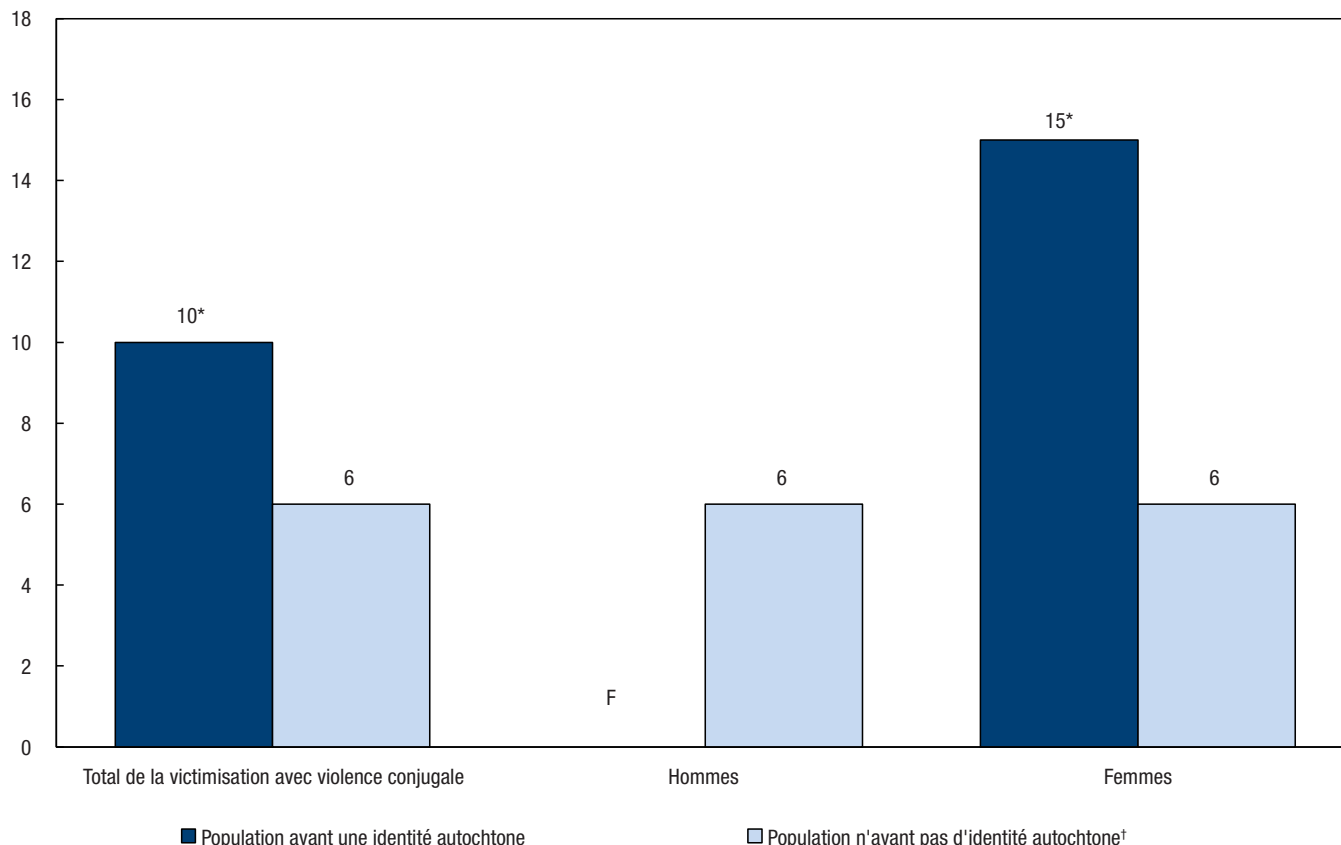
Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la publication *La victimisation avec violence chez les Autochtones dans les provinces canadiennes, 2009* à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2011001/article/11415-fra.htm>.

## Violence conjugale chez les Autochtones

**Graphique 25**

**Victimisation avec violence conjugale autodéclarée au cours des cinq années précédentes, les 10 provinces canadiennes, 2009**

proportion de victimes (pourcentage)



\* différence significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

F trop peu fiable pour être publié

† catégorie de référence

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2009.

### Les Autochtones sont presque deux fois plus susceptibles que les non-Autochtones de déclarer être victimes de violence conjugale

Les Autochtones qui avaient un conjoint ou un conjoint de fait au cours des cinq années précédant la tenue de l'enquête (2009) étaient plus susceptibles que les non-Autochtones de déclarer avoir été victimes d'agressions sexuelles ou de voies de fait aux mains de leur conjoint. Les Autochtones (10 %) étaient presque deux fois plus susceptibles que les non-Autochtones (6 %) de déclarer avoir été victimes de violence conjugale au cours des cinq années précédant l'enquête.

Plus particulièrement, les femmes autochtones étaient plus à risque que celles non autochtones d'être victimes de violence conjugale. Environ 15 % des femmes autochtones qui avaient un conjoint ou un conjoint de fait au cours des années ayant précédé l'enquête ont déclaré avoir été victimes de violence conjugale, une proportion plus de deux fois plus élevée que celle des femmes non autochtones (6 %).

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la publication *La victimisation avec violence chez les Autochtones dans les provinces canadiennes, 2009* à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2011001/article/11415-fra.htm>.